



Scandium Canada Ltée.

**RAPPORT DE GESTION
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025 – QUATRIÈME TRIMESTRE**

Scandium Canada Ltd.

**MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS
FOR THE YEAR ENDED AUGUST 31, 2025 – FOURTH QUARTER**

Table des matières

Date	
Mise en garde concernant les renseignements prospectifs	
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation	
Faits saillants corporatifs	
Actifs miniers et frais d'exploration	
Principales données financières	
Trésorerie et sources de financement	
Transactions entre parties liées	
Information sur les actions en circulation	
Transactions hors-bilan	
Jugements, estimations et hypothèses	
Risques liés aux instruments financiers	
Objectifs et politiques de gestion des risques d'affaires	
Éventualités	
Contrôle et procédures de communication de l'information	
Information additionnelle et divulgation continue	

Table of Contents

1.0	Date
2.0	Forward-looking statements
3.0	Business description and going concern assumption
4.0	Corporate highlights
5.0	Mining assets and exploration expenses
6.0	Selected financial information
7.0	Liquidity and funding
8.0	Related party transactions
9.0	Outstanding share data
10.0	Off-balance sheet transactions
11.0	Judgments, estimates and assumptions
12.0	Risks related to financial instruments
13.0	Business risk management objectives and policies
14.0	Contingencies
15.0	Information communication controls and procedures
16.0	Additional information and continuous disclosure

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées
le 31 août 2025

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Scandium Canada Ltée. (« SCD », « Scandium » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de SCD sur les résultats que la Société a obtenus au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées les 31 août 2025 et 2024 ainsi que sa situation financière et ses perspectives. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers audités de la période de douze mois clos le 31 août 2025 et les états financiers audités de l'exercice clos le 31 août 2024, sans en faire partie; ainsi que les notes y afférentes, qui se trouvent sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Toutes les informations financières figurant dans le présent rapport de gestion et les états financiers audités de la Société ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (les « Normes IFRS de comptabilité »), aussi appelées « principes comptables généralement reconnus » (les « PCGR »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers audités ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités, lorsqu'ils deviendront exigibles dans un avenir prévisible.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site de SEDAR+ : www.sedarplus.ca. Les actions de la Société sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole « SCD ».

Les états financiers audités et le présent rapport de gestion ont été révisés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration de la Société le 17 décembre 2025.

1.0 DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 17 décembre 2025.

2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS ET/OU LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés et/ou renseignements prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations et/ou informations sont essentiellement prospectives selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et se reconnaissent à l'emploi des termes ou expressions, mais sans y être limité, « anticiper », « planifier », « s'attendre », « indiquer », « avoir l'intention », « prévoir », « estimations », « prévisions », « directives », « initiative », « perspectives », « potentiel », « projeté », « poursuivre », « stratégie », « étude », « objectifs » ou « croire », ou à l'emploi de termes, expressions et énoncés analogues ou de variantes de tels termes, expressions et énoncés indiquant que certains événements, mesures ou résultats « peuvent être », « pourraient être », « devraient être » ou « iront de l'avant », « seront pris », « seront atteints » ou encore qu'ils « surviendront ».

Les énoncés et/ou renseignements prospectifs s'appuient forcément sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles aient été jugées raisonnables par la Société, agissant de bonne foi, au moment de leur formulation, sont, par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses pourraient se révéler inexactes ou incorrectes.

Des énoncés et/ou renseignements prospectifs comportent des risques intrinsèques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédis ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended
August 31, 2025

This management discussion and analysis ("MD&A") of Scandium Canada Ltd. ("SCD", "Scandium" or the "Company") complies with Rule 51-102A of the Canadian Securities Administrators regarding continuous disclosure.

The MD&A is a narrative explanation, through the eyes of the management of SCD, of how the Company performed during the three-month and twelve-month periods ended August 31, 2025 and 2024, and of the Company's financial condition and future prospects. This discussion and analysis complements the audited financial statements for the twelve-month period ended August 31, 2025 and the audited financial statements of the Corporation for the fiscal year ended August 31, 2024 and the related notes thereto, but does not form part of them, which are available on the SEDAR+ website at www.sedarplus.ca. All financial information contained in this MD&A and the Corporation's audited consolidated financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS Accounting Standards"), also referred to as Generally Accepted Accounting Principles ("GAAP"), as issued by the International Accounting Standards Board ("IASB"). The audited consolidated financial statements have been prepared on a going concern basis, which assumes that the Corporation will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of business as they come due into the foreseeable future.

All figures are in Canadian dollars unless otherwise stated. Additional information on the Company can be found on SEDAR+ at www.sedarplus.ca. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol "SCD".

The audited financial statements and this MD&A have been reviewed by the Audit Committee and approved by the Corporation's Board of Directors on December 17, 2025.

1.0 DATE

This MD&A has been prepared on the basis of information available as of December 17, 2025.

2.0 FORWARD-LOOKING INFORMATION AND/OR FORWARD-LOOKING STATEMENTS

This MD&A includes forward-looking statements and/or forward-looking information that reflect the Company's current expectations regarding future events. To the extent that such statements contain information that is not historical in nature, such statements are essentially forward-looking information and/or forward-looking statements within the meaning of applicable securities laws, and are based on expectations, estimates and projections; and can be identified by the use of terms or expressions such as, but not limited to, "anticipate," "plan," "expect," "indicate," "intend," "forecast," "estimates," "projections," "guidance," "initiative," "outlook," "potential," "projected," "pursue," "strategy," "study," "objectives," or "believe," or by the use of similar terms, expressions, or statements indicating that certain events, actions, or results "may be," "could be," "should be," "will be," "will be taken," "will be achieved," or that they "will occur."

Forward-looking statements and/or forward-looking information are necessarily based on a number of estimates and assumptions that, although considered reasonable by the Company, acting in good faith at the time of their formulation, are inherently subject to significant uncertainties and contingencies of a commercial, economic, and competitive nature. These estimates and assumptions may prove to be inaccurate or incorrect.

Forward-looking statements and/or forward-looking information involve inherent risks, uncertainties and other factors that may cause actual results to differ materially from those predicted or implied by such forward-looking statements. There are many factors that could cause such a

facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment, mais sans s'y limiter, l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des ressources mal estimées, les règles environnementales applicables (réglementation plus sévère), des conditions géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement d'un projet minier.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés et/ou renseignements prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société ne s'engage pas, et n'a pas l'intention de réviser ou mettre à jour un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités sont au Canada et plus particulièrement dans la province de Québec. Elle détient des droits miniers d'exploration sur des propriétés contenant des ressources de scandium et de terres rares ainsi que des propriétés au potentiel aurifère et de métaux de base. La Société développe également des alliages aluminium-scandium et leurs utilisations afin de répondre aux besoins croissants en matériaux plus légers, écologiques, durables et performants.

Au 31 août 2025, la Société avait un fonds de roulement déficitaire de 1 408 230 \$ (fonds de roulement déficitaire de 1 307 784 \$ au 31 août 2024). La Société n'est pas au stade de la production et par conséquent ne génère pas de revenus ni de flux de trésorerie. Elle a cumulé un déficit de 10 917 783 \$ au 31 août 2025 (9 459 102 \$ au 31 août 2024).

En se basant sur toute l'information disponible à propos du futur, incluant au moins, mais sans s'y limiter, les douze prochains mois, la direction estime que les fonds dont elle dispose ne sont pas suffisants pour respecter les obligations actuelles, les dépenses budgétées et les engagements de la Société.

Malgré la clôture de certains financements (voir les détails au point 7.0 « Trésorerie et sources de financement » du présent document), la Société devra continuer à obtenir du financement supplémentaire au cours des prochains mois, et ces faits jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

4.0 FAITS SAILLANTS CORPORATIFS

Le 20 septembre 2024, la Société a conclu un placement privé accréditif sans intermédiaire de 2 650 000 unités accréditives à un prix de 0,05 \$ par unité pour un produit brut total de 132 500 \$. Chaque unité est composée d'une action accréditive et de la moitié d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription entier permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,10 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

La Société a également conclu un placement privé sans intermédiaire de 7 175 000 unités à un prix de 0,04 \$ par unité pour un produit brut total de 287 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture.

Le 23 septembre 2024, la Société a annoncé le dépôt auprès du Bureau des brevets et des marques des États-Unis, d'une demande de brevet

discrepancy, including, but not limited to, market price volatility for metals, the impact of foreign exchange rate and interest rate fluctuations, misestimated resources, applicable environmental regulations (stricter regulations), unforeseen geological conditions, unfavorable extraction conditions, changes in regulations and government policies (laws or policies), failure to obtain necessary permits and approvals from government authorities, or any other risks related to the operation and development of a mining project.

While the Company believes that the assumptions inherent in the forward-looking statements and/or forward-looking information are reasonable, readers should not place undue reliance on such statements, which only apply as at the date of this MD&A. The Company disclaims any intention or obligation to update or revise forward-looking statements as a result of new information, future events or otherwise, unless required to do so by applicable securities laws.

3.0 BUSINESS DESCRIPTION AND GOING CONCERN ASSUMPTION

The Company, incorporated under the Canada Business Corporation Act, is a mining exploration company whose activities are in Canada, more specifically in the province of Quebec. It holds mining exploration rights on properties containing scandium and rare earth resources as well as properties with gold and base metal potential. The Company also develops aluminum-scandium alloys and their uses to meet the growing need for lighter, more environmentally friendly, durable and high-performance materials.

As at August 31, 2025, the Company has a working capital deficiency of \$1,408,230 (working capital deficiency of \$1,307,784 as at August 31, 2024). The Company is not at the production stage and therefore does not generate income nor cash flows. It accumulated a deficit of \$10,917,783 as at August 31, 2025 (\$9,459,102 as at August 31, 2024).

Based on all available information about the future, which includes at least, but not limited to, the next twelve months, management believes that the funds currently available to the Company are not sufficient to meet the Company's current obligations, budgeted expenditures and its commitments.

Despite the closing of certain financings (see details in section 7.0 "Liquidity and Funding" of this document, the Company will need to continue to obtain additional financing over the coming months, and those facts cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern.

4.0 CORPORATE HIGHLIGHTS

On September 20, 2024, the Company closed of a non-brokered flow-through private placement of 2,650,000 flow-through units at a price of \$0.05 per unit for gross proceeds of \$132,500. Each unit is comprised of one flow-through share and one-half of one share purchase warrant. Each warrant entitles the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.10 over a period of 24 months from the closing date.

The Company also closed of a non-brokered private placement of 7,175,000 units at a price of \$0.04 per unit for total gross proceeds of \$287,000. Each unit is comprised of one common share and one share purchase warrant. Each warrant entitles the holder to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date.

On September 23, 2024, the Company announced the filing with the U.S. Patent and Trademark Office of a provisional patent entitled "Aluminum

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées
le 31 août 2025

provisoire intitulé "Aluminum alloy powders for additive manufacturing. Methods of producing the same and uses thereof."

Entre le **20 et le 27 décembre 2024**, la Société a clôturé des placements privés d'actions accréditives, sans l'entremise d'un courtier, pour un produit brut de 684 500 \$, consistant en l'émission de 27 380 000 actions ordinaires accréditives du capital de la Société au prix unitaire de 0,025 \$. Durant la même période, la Société a aussi clôturé la première tranche d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier, pour un produit brut de 55 000 \$, consistant en l'émission de 2 750 000 actions ordinaires à un prix de 0,02 \$ par action.

Le 3 avril 2025, la Société a conclu un placement privé par l'émission des conventions des prêts non garantis pour un produit brut de 410 000 \$. Les conventions de prêt portent intérêt au taux de 10,00 %. Les intérêts sur les conventions de prêts commencent à courir à la date de clôture du Placement et sont calculés et payables semi annuellement en argent ou actions ordinaires du capital-actions de la Société, à la seule et unique discréption des investisseurs. Le montant des conventions de prêts sera remboursé 12 mois après la date de clôture. Conformément aux conventions de prêt, la Société a émis 5 466 667 actions ordinaires à titre de prime sur ces prêts non-garantis.

Le **15 juillet 2025**, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 334 000 \$ souscrit par Taasipitaakin Trust, une fiducie contrôlée par la Nation Naskapi de Kawawachikamach. Taasipitaakin Trust a souscrit 16 700 000 unités de la Société (les « Unités ») au prix de 0,02 \$ l'unité (le « Placement »). Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de la Société (les « Actions ordinaires ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (les « Bons de souscription »). Chaque Bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,05 \$ l'action ordinaire pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'émission. Un montant de 165 522 \$ a été attribué aux bons de souscription.

Le **8 septembre 2025**, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 22 580 000 unités à un prix de 0,025 \$ par unité pour un produit brut total de 564 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture. Des honoraires d'intermédiation en espèce totalisants 11 375 \$ ont été payés à des intermédiaires n'ayant aucun lien de dépendance avec la Société.

Le **14 novembre 2025**, la Société a conclu une convention de vente avec Barrick Gold Inc. pour un montant maximal de 590 000 \$ portant sur les droits miniers de la propriété La Roncière. Le montant de la transaction se réparti comme suit : i) un paiement en espèces de 390 000 \$ à la clôture de la transaction (intervenue le 21 novembre 2025) et ii) la balance pouvant atteindre 200 000 \$ selon l'atteinte d'objectifs sur l'existence de ressource minérale supérieure à 1 000 000 onces d'or et d'équivalent d'or.

Entre le **1 septembre 2025** et le **16 décembre 2025**, 4 605 384 bons de souscriptions ont été exercées à un prix d'exercice de 0,05 \$ et 625 000 options d'achat d'action ont aussi été exercées à un prix d'exercice de 0,05 \$ pour des montants totalisant 261 519 \$.

La Société a retiré volontairement ses actions du marché boursier américain OTCQB à compter du 1^{er} mars 2025.

5.0 ACTIFS MINIERS ET FRAIS D'EXPLORATION

PROPRIÉTÉ CRATER LAKE – SCANDIUM / TERRES RARES

La propriété Crater Lake, l'actif principal de la Société, est composée de 96 titres miniers couvrant 47 km² et est située à environ 200 km au nord-est de Schefferville, au Québec. Les crédits accumulés sur cette propriété en vue du renouvellement des claims s'élèvent à environ 6 261 852 \$.

La propriété est sujette à une royauté égale à 2% NSR.

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended
August 31, 2025

alloy powders for additive manufacturing: methods of producing the same and uses thereof."

Between **December 20 and 27, 2024**, the Company closed non-brokered flow-through private placements consisting of 27,380,000 flow-through common shares of the Company at a price of \$0.025 per share for gross proceeds of \$684,500. During the same period, the Company also closed a first tranche of a non-brokered common shares private placement consisting of 2,750,000 common shares at a price of \$0.02 per common share for aggregate proceeds of \$55,000.

On April 3, 2025, the Company closed a private placement by way of unsecured loan agreements for aggregate gross proceeds of \$410,000. The loan agreements bear interest at a rate of 10.00%. The interest on the loan agreements starts to accrue on closing date of the offering and is calculated and payable semi-annually in cash or in common shares in the capital of the Corporation, at the sole option of the investors. Principal sum of loan agreements will be reimbursed 12 months from the closing date. Pursuant to the loan agreements, the Corporation issued 5,466,667 unsecured loans bonus common shares.

On **July 15, 2025**, the Company closed a non-brokered private placement of \$334,000 subscribed by Taasipitaakin Trust, a trust controlled by the Naskapi Nation of Kawawachikamach. The Taasipitaakin Trust has subscribed to 16,700,000 units of the Corporation (the "Units") at a price of \$0.02 per Unit (the "Offering"). Each Unit consists of one common share of the Corporation (the "Common Shares") and one Common Share purchase warrant (the "Warrants"). Each Warrant entitles the holder thereof to purchase one Common Share at an exercise price of \$0.05 per Common Share for a period of 24 months from the date of issuance thereof. An amount of \$165,522 was allocated to the warrants.

On **September 8, 2025**, the Company closed non-brokered private placements consisting of 22,580,000 units at a price of \$0.025 per unit for gross proceeds of \$564,500. Each unit is comprised of one common share and one share purchase warrant of the Company. Each warrant entitling the holder, subject to adjustments in certain circumstances, to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date. The Company paid finders' fees, which were at arms' length with the Company, for amounts totaling \$11,375 in cash.

On November 14, 2025, the Company entered into a sales agreement with Barrick Gold Inc. for a maximum amount of \$590,000 relating to the mining rights to the La Roncière property. The transaction amount is broken down as follows: i) a cash payment of \$390,000 upon closing of the transaction (which occurred on November 21, 2025) and ii) the balance of up to \$200,000 subject to the achievement of objectives relating to the existence of mineral resources exceeding 1,000,000 ounces of gold and gold equivalent.

Between **September 1, 2025** and **December 16, 2025**, 4,605,384 warrants were exercised at an exercise price of \$0.05 and 625,000 options were also exercised at an exercise price of \$0.05 for aggregate amounts of \$261,519.

The Company voluntarily delisted its shares from the US OTCQB equity market effective March 1, 2025.

5.0 MINING ASSETS AND EXPLORATION EXPENSES

CRATER LAKE PROPERTY – SCANDIUM / RARE-EARTH

The Crater Lake property, the Company's main asset, is composed of 96 mining claims covering 47 km² and is located approximately 200 km northeast of Schefferville, Quebec. The accumulated credits on this property to renew its claims total approx. \$6,261,852.

The property is subject to a 2% NSR royalty.

La zone TG a fait l'objet d'une étude économique préliminaire en 2022 qui a justifiée la continuité des travaux de développement en vue de la réalisation d'une étude de préfaisabilité.

Forage au diamant (été 2022)

Suite à la réalisation de l'étude économique préliminaire, la Société a complété un programme de forage au diamant (environ 2 500m) sur le lobe nord de la zone TG au cours de l'été 2022. L'objectif de cette campagne était d'augmenter la qualité des ressources requises pour la réalisation d'une étude de préfaisabilité pour le projet. Des forages ont également été effectués sur le lobe sud de la Zone TG.

Les résultats d'analyses de ce programme de forage ont retourné d'importantes intersections de ferrosyénite riche en olivine ainsi qu'une nouvelle zone de ferrosyénite riche en pyroxène à teneur plus élevée en scandium.

Tous les trous de forage ont recoupé la roche hôte cible de ferrosyénite, laquelle contient du scandium. Ils indiquent que la partie sud de la zone de scandium TG est composée de deux formations de ferrosyénite riche en scandium avec une proportion plus élevée de ferrosyénite riche en pyroxène laquelle contient plus de scandium. Cette nouvelle minéralisation de ferrosyénite riche en pyroxène est ouverte au sud-ouest et en profondeur. La minéralisation des deux zones de ferrosyénite riche en scandium est ouverte sous le niveau vertical de 200 m et vers le sud-ouest et présente un grand potentiel de minéralisation supplémentaire de scandium entre les sections 0N et 350N, particulièrement plus près de la surface.

Forage au diamant (été 2024)

La Société a effectué au cours de l'été 2024, une campagne de forage au diamant de 2 854 m sur son projet Crater Lake laquelle qui avait deux objectifs principaux.

Le premier objectif consistait à réaliser des forages géomécaniques afin de déterminer les angles optimaux des pentes pour la conception de la fosse à ciel ouvert proposée pour l'étude de préfaisabilité. Au total, 1 669 m répartis sur six (6) trous ont été réalisés.

Le deuxième objectif des forages était de vérifier une possible extension de la Zone TG (Zone TG Lobe Nord) sur une longueur supplémentaire de 250 m. Au total, 1 185 m répartis dans sept (7) trous ont été forés sur l'extension sud lesquels confirment que la minéralisation est présente dans tous les trous forés (Tableau 1 et Figure 1), confirmant que les lobes nord et sud de la Zone TG forment en fait une seule zone continue.

The TG zone was the subject of a preliminary economic assessment in 2022 which justified the continuation of development work with a view to carrying out a pre-feasibility study.

Diamond drilling (summer 2022)

Following the completion of the preliminary economic assessment, the Company completed during the Summer of 2022 a diamond drilling program (approximately 2,500m) on the north lobe of the TG Zone. The objective of this campaign was to increase the quality of the resources required to carry out a Pre-Feasibility study for the project. Drillings were also carried out on the southern lobe of the TG Zone.

Results from this drilling program returned substantial intersection widths of scandium-bearing olivine rich ferrosyenite and a new, higher-grade scandium bearing pyroxene-rich ferrosyenite zone.

All drillholes have intersected the target scandium bearing ferrosyenite host rock. They indicate that the southern portion of the TG scandium Zone is composed of two scandium-rich ferrosyenites formations and hosts a higher proportion of the higher-grade pyroxene-rich ferrosyenite. This new pyroxene-rich ferrosyenite mineralization is open to the southwest and at depth. The mineralization of both Sc-bearing ferrosyenite zones is open at depth below the 200 m vertical level and along strike and appears to show great potential for additional scandium mineralization between Sections lines 0N and 350N, particularly closer to surface.

Diamond drilling (Summer 2024)

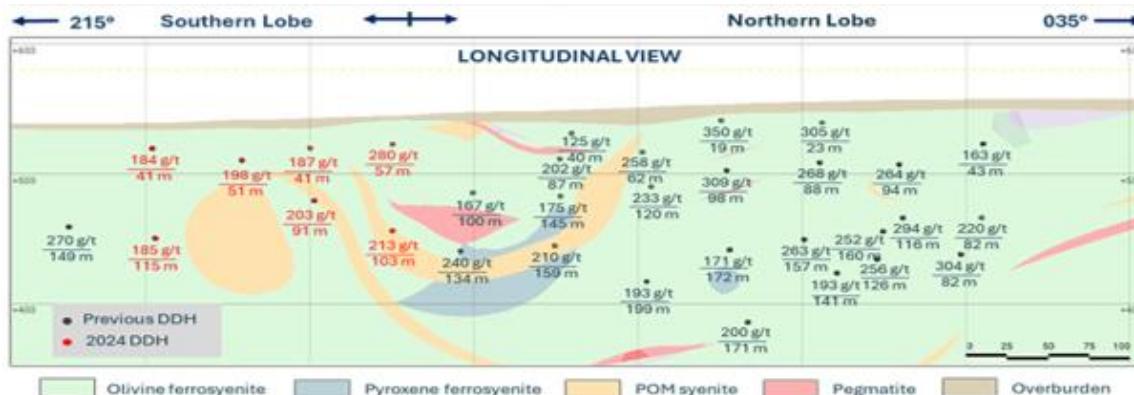
The Company completed during the Summer of 2024, a diamond drilling program of 2,854 m on its Crater Lake project which had two main objectives.

The first objective was to complete geomechanical drilling to determine the optimal angles of the slopes of the proposed open-pit design for the prefeasibility study. In total, 1,669 m over six (6) holes were completed.

The second objective of the drilling was to verify a potential extension of the TG zone (TG zone North lobe) over an additional 250 m length. In total, 1,185 m spread over seven (7) holes were drilled on the southern extension which confirms that mineralization is present in all drilled holes (Table 1 and Figure 1), confirming that the north and south lobes of the TG Zone form in fact a single continuous zone.

Tableau 1 – résultats forages été 2024					Table 1 –Drilling results summer 2024				
Trou #	De (m)	A (m)	Interval (m)	Sc ₂ O ₃ (g/t)	Dy ₂ O ₃ (g/t)	La ₂ O ₃ (g/t)	Nd ₂ O ₃ (g/t)	Pr ₂ O ₃ (g/t)	Tb ₄ O ₇ (g/t)
CL24063	34.5	125.4	91.0	203.0	61.0	578.0	538.3	146.8	10.1
<i>Y compris</i>	<i>54.0</i>	<i>88.9</i>	<i>35.0</i>	<i>256.8</i>	<i>80.6</i>	<i>761.3</i>	<i>708.7</i>	<i>195.9</i>	<i>80.6</i>
CL24064	66.9	169.6	102.8	213.0	55.0	531.1	493.7	132.7	9.2
<i>Y compris</i>	<i>76.9</i>	<i>117</i>	<i>40.1</i>	<i>257.2</i>	<i>64.9</i>	<i>611.5</i>	<i>574.4</i>	<i>153.4</i>	<i>10.8</i>
CL24065	12.0	62.6	50.6	198.0	61.4	606.0	521.6	143.2	10.1
CL24066	10.5	52.0	41.5	187.0	51.7	504.8	459.7	125.4	8.7
CL24067	62.0	176.9	114.9	185.0	44.5	427.2	407.4	109.0	7.5
<i>Y compris</i>	<i>62.9</i>	<i>64.3</i>	<i>26.9</i>	<i>250.7</i>	<i>58.2</i>	<i>547.9</i>	<i>537.8</i>	<i>142.1</i>	<i>9.8</i>
CL24068	6.9	47.8	40.9	184.0	50.7	470.1	453.2	118.3	8.6
<i>Y compris</i>	<i>9.3</i>	<i>29.3</i>	<i>20.0</i>	<i>263.8</i>	<i>66.4</i>	<i>594.1</i>	<i>589.3</i>	<i>151.6</i>	<i>11.2</i>
CL24069	4.2	61.1	56.9	280.0	68.3	604.0	587.0	159.6	11.3

Figure 1



Rapport NI 43-101 et nouveau calcul des ressources minérales

Le 3 avril 2025, la Société a publié les résultats d'une nouvelle estimation des ressources minérales NI 43-101 pour la zone TG (Tableau 2) de son projet Crater Lake, en tenant compte des résultats de la campagne de forage au diamant de 2024. L'estimation a été réalisée par Norda Stelo Inc. de Québec (Québec). La date d'entrée en vigueur de l'estimation des ressources minérales est le 2 avril 2025. Les personnes indépendantes et qualifiées pour l'estimation des ressources minérales, telles que définies par la norme NI 43 101, sont Marina Lund, P.Geo. et Simon Boudreau, P.Eng., tous deux de Norda Stelo Inc.

Faits saillants :

- Le rapport des personnes qualifiées indépendantes de la Société confirme des ressources indiquées de 16,3 millions de tonnes à une teneur de 277,9 g/t Sc₂O₃ et des ressources présumées de 20,9 millions de tonnes à une teneur de 271,7 g/t Sc₂O₃ dans la zone TG.
- La zone TG a été étendue de plus de 250m vers le sud.
- La nouvelle estimation des ressources minérales représente une augmentation de 38 % du tonnage total de scandium pour la catégorie des ressources indiquées et une augmentation de 31 % du tonnage total de scandium pour la catégorie des ressources présumées en comparaison au rapport sur les ressources minérales publiées par communiqué de presse le 14 septembre 2023.
- Le contenu des oxydes de terres rares magnétiques (Nd, La, Pr, Dy, Tb) ont été déterminés pour les deux catégories de ressources.
- Utilisant une valeur de coupure de retour net de fonderie (NSR) de 205,54 \$CAN/t pour la méthode d'extraction potentielle à ciel ouvert, la valeur de la minéralisation a été déterminée entre \$CAN 369 et 379/t.
- La minéralisation demeure ouverte latéralement et en profondeur, ce qui démontre le potentiel d'augmenter les ressources minérales avec des forages supplémentaires.

NI 43-101 Technical report and new mineral resource estimate

On April 3rd, 2025, the Company announced that it has received the results of a new NI 43-101 mineral resource estimate for the TG Zone (Table 2) on its Crater Lake property, taking into account the results of the 2024 diamond drilling campaign. This estimate was completed by Norda Stelo Inc. of Quebec, Quebec. The effective date of the mineral resource estimate is April 02, 2025. The independent and qualified persons for the mineral resource estimate, as defined by NI 43 101, are Marina Lund, P.Geo. and Simon Boudreau, P.Eng., both of Norda Stelo Inc.

Highlights:

- The Company's independent qualified persons report confirms Indicated Resources of 16.3 million tonnes grading 277.9 g/t Sc₂O₃ and Inferred Resources of 20.9 million tonnes grading 271.7 g/t Sc₂O₃ within the TG Zone.
- The TG Zone has been extended by over 250m to the South.
- The new Mineral Resource Estimate represents a 38% increase in total scandium tonnage for the Indicated Resources category and a 31% increase in total scandium tonnage for the Inferred Resources category compared to the 2023 Mineral resource report that was press released on September 14, 2023.
- The content of magnetic rare earth oxides (Nd, La, Pr, Dy, Tb) were determined for both resource categories.
- Using a Net Smelter Return (NSR) cut-off value of \$CAN205.54/t for potential open pit extraction method, the value of the mineralization was determined to range between \$CAN 369-379/t.
- Mineralization remains open laterally and at depth, demonstrating the potential to increase the mineral resource with additional drilling.

Tableau 2 – NI 43-101 Estimation des ressources conformes

Table 2 – NI 43-101 Compliant Resource Estimate

Category	Cut-off NSR (\$/t)	Tonnage (Mt)	NSR total (\$/t)	Sc ₂ O ₃ (g/t)	Dy ₂ O ₃ (g/t)	La ₂ O ₃ (g/t)	Nd ₂ O ₃ (g/t)	Pr ₂ O ₃ (g/t)	Tb ₄ O ₇ (g/t)
Indicated	205.54	16.3	379	277.9	67.3	615.7	604.9	162.3	11.8
Inferred	205.54	20.9	369	271.7	66.5	609.1	599.1	160.7	11.6

Le **tableau 3** décrit la différence entre l'estimation des ressources minérales NI 43-101 du 3 août 2023 et la nouvelle estimation des ressources minérales NI 43-101 du 2 avril 2025, intégrant les résultats du forage au diamant de 2024.

Table 3 describes the difference between the NI 43-101 mineral resource estimate of August 3, 2023 and the new NI 43-101 mineral resource estimate of April 2, 2025, incorporating the 2024 diamond drilling results.

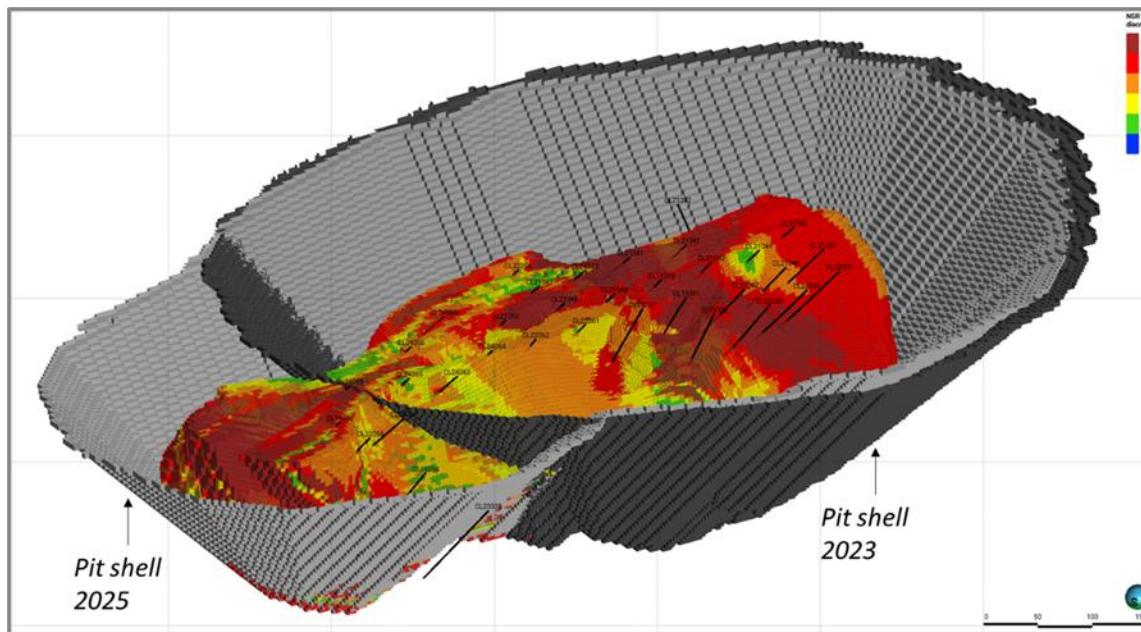
Tableau 3

Table 3

	2023 Indicated	2025 Indicated	Change %	2023 Inferred	2025 Inferred	Change %
NSR Cut-off (C\$/t)	110.1	205.54		110.1	205.54	
Tonnage (Mt)	11.8	16.3	38%	15.9	20.9	31%
NSR Total (C\$/t)	426	379	-11%	414	369	-11%
Sc ₂ O ₃ (g/t)	275.9	277.9	1%	268.4	271.7	1%
Dy ₂ O ₃ (g/t)	66.4	67.3	1%	66.1	66.5	1%
La ₂ O ₃ (g/t)	605.5	615.7	2%	606.9	609.1	0%
Nd ₂ O ₃ (g/t)	596.9	604.9	1%	595.6	599.1	1%
Pr ₂ O ₃ (g/t)	160.1	162.3	1%	159.8	160.7	1%
Tb ₄ O ₇ (g/t)	11.7	11.8	1%	11.6	11.6	0%

Figure 2 - Enveloppe de fosse 2023 versus 2025 et blocs au dessus de la valeur de coupure du NSR (vue isométrique)

Figure 2 - Pit-shells 2023 versus 2025 and blocks above NSR cut-off (isometric view)



Développement des procédés métallurgiques

La Société a prélevé en 2021, par dynamitage, un échantillon en vrac d'environ 50 tonnes provenant de la zone STG, pour tester et optimiser les divers procédés métallurgiques, dont certains sont en instance de brevet. Cet échantillon représente la minéralisation de scandium telle que connue dans la zone TG. Environ 15 tonnes sont entreposées à Sept-Îles et pourront servir pour divers essais métallurgiques. Environ 35 tonnes se trouvent toujours au site.

Le 13 mai 2025, la Société a annoncé qu'elle avait complété une campagne d'optimisation de son schéma de bénéficiation et hydrométallurgique pour la récupération du scandium et des terres rares du minerai du projet Crater Lake. Un échantillon de minerai de 500 kgs a été utilisé par SGS Canada Inc. à Lakefield, Ontario pour réaliser ces travaux. Les résultats de ces tests, reproduits dans le Tableau 4 suivant, seront utilisés pour préparer une étude de préfaisabilité (PFS) pour le projet Crater Lake. L'étude de préfaisabilité déterminera l'impact sur les coûts d'exploitation et d'investissement associés aux schémas de traitement optimisés.

Metallurgical process development

The Company extracted in 2021, by blasting, a bulk sample of approximately 50 tons from the STG zone, to test and optimize various metallurgical processes, some of which are patent pending. This sample represents scandium mineralization as known in the TG zone. Approximately 15 tons are stored in Sept-Îles and can be used for various metallurgical tests. About 35 tons are still at the site.

On May 13, 2025, the Company announced that it had completed a campaign to optimize its beneficiation and hydrometallurgical flowsheet for scandium and rare earths recovery from the Crater Lake project. To carry out this work, a 500 kgs ore sample was used by SGS Canada Inc. in Lakefield, Ontario. The results of these tests, shown in the following Table 4, will be used to prepare a Pre-Feasibility Study (PFS) for the Crater Lake Project. The PFS will determine the impact on the operating and capital costs associated with the optimized flowsheets.

**Tableau 4 : Projet Crater Lake : Résultat des travaux d'optimisation
(SGS - mai 2025).**

Le contenu scientifique et technique concernant la métallurgie et le traitement contenu dans ce tableau a été révisé et approuvé par Peter Kondos, Ph.D., FAusIMM, conseiller technique, traitement métallurgique de Scandium Canada, métallurgiste et « personne qualifiée » telque défini par le Règlement 43-101.

**Table 4: Crater Lake Project : Results of the optimisation work
(SGS – May 2025)**

The scientific and technical content concerning metallurgy and processing contained in this table was reviewed and approved by Peter Kondos, Ph.D., FAusIMM, Scandium Canada's Technical Advisor, Metallurgical Processing, a Metallurgist and a "Qualified Person" as defined by NI 43-101.

	SGS	Commentaires		SGS	Comments
Sc₂O₃ pureté	99.5%	C'est la première fois que la Société publie des résultats sur la pureté de l'oxyde de scandium dans son schéma de traitement.	Sc₂O₃ purity	99.5%	This is the first instance that the Company achieves reportable results on the purity of scandium oxide from its flowsheet.
REO pureté	99.2%	Il s'agit du premier cas où la Société publie des résultats sur la pureté de l'oxyde de terres rares dans son schéma de traitement.	REO purity	99.2%	This is the first instance that the Company achieves reportable results on the purity of Rare Earths oxide from its flowsheet.
% Récupération du scandium dans le concentré	84.6%	Une récupération plus faible de scandium fut choisie afin de réduire la quantité de concentré à transporter par camion.	Scandium recovery to concentrate	84.6%	Lower Scandium recovery was chosen to reduce the amount of concentrate to be transported by trucks.
% de récupération du scandium du minerai jusqu'au précipité de Sc₂O₃	77.3%	Une récupération globale plus grande du scandium fut renforcée grâce à d'excellents résultats d'optimisation dans le processus hydrométallurgique.	% scandium recovery from ore to Sc₂O₃ precipitate	77.3%	Overall Scandium recovery was firmed up due to excellent optimization results in the hydrometallurgical process.
Récupération du scandium du concentré jusqu'en oxyde Sc₂O₃	93.3%	Une augmentation substantielle de l'efficacité du processus hydrométallurgique fut observée.	Scandium recovery from concentrate to Sc₂O₃	93.3%	Substantial increase in the efficacy of the hydrometallurgical process was observed.
% Récupération des terres rares du minerai au précipité de REO	49.1%	C'est la première fois que la Société publie des résultats sur la récupération de l'oxyde de terres rares dans son schéma de traitement.	% Rare Earths recovery from ore to REO precipitate	49.1%	First instance that the Company is achieving reportable results on the recovery of Rare Earths oxide from its flowsheet.

Au cours du mois de juin 2025 la Société a effectué une brève campagne de travaux de terrain pour déterminer l'épaisseur du mort terrain à divers endroits d'intérêt sur la propriété Crater Lake pour mieux orienter de futurs travaux. Au cours de cette campagne une série de carottes de forages entreposées sur le site ont été ramenées pour permettre de réaliser une analyse minéralogique détaillée pour bonifier davantage les méthodes de traitement du minerai. De plus, un échantillon de 700kg de minerai de la zone STG a été remis à COREM pour optimiser les processus de concentration des minéraux porteurs de scandium et de terres rares et de tester des méthodes alternatives de de lixiviation du concentré de Crater Lake. Jusqu'à maintenant les résultats

During the month of June 2025, the Company carried out a brief fieldwork campaign to determine the overburden thickness at various locations of interest on the Crater Lake property to better guide future work. During this campaign, a series of drill cores stored on site were brought back to allow for a detailed mineralogical analysis to further improve ore processing methods. In addition, a 700kg sample from the STG zone was submitted to COREM to optimize the concentration processes for scandium and rare earth minerals and to test alternative leaching concentration methods for the Crater Lake ore concentrate. So far, the results confirm and validate the scandium concentration

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées
le 31 août 2025

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended
August 31, 2025

confirment et valident les travaux de concentration du scandium réalisés chez SGS Lakefield et ils ont permis d'améliorer significativement la récupération des éléments de terres rares. Les résultats finaux de ces tests seront disponibles au cours du premier trimestre de 2026.

Permis environnementaux

En décembre 2023, la Société a reçu deux rapports de WSP Canada Inc. Le premier rapport recommande des emplacements pour le forage géotechnique en fonction des emplacements proposés pour les infrastructures du projet, et des emplacements pour le forage géomécanique en fonction de l'emplacement actuel de la fosse. Le deuxième rapport porte sur l'effet de l'exploitation minière à Crater Lake et du transport du minerai sur la faune, la flore et les modes de vie autochtones du Québec et du Labrador en prévision des permis environnementaux des gouvernements du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada, en vertu de leurs législations respectives. Ces rapports ont été utiles à la campagne de travaux de terrain en 2024 qui comportait la collecte de données pour les permis environnementaux et la localisation des infrastructures requis par l'opération minière.

Au cours de la période estivale de 2024, nous avons procédé à la collecte de données environnementales sur le terrain en prévision de demandes d'approbation provinciale et fédérale du site de Crater Lake. De plus, l'équipe de gestion a reçu une séance éducative d'une experte archéologue pour la détection et protection de sites archéologiques.

Partenaires stratégiques

Des partenariats stratégiques seront essentiels pour aider à soutenir financièrement les prochaines étapes de développement du projet Crater Lake, que sont l'étude de préfaisabilité et l'étude de faisabilité définitive de même qu'un important échantillonnage en vrac. Des partenariats sous plusieurs formes sont présentement considérés par la Société et certaines discussions ont été initiées.

Financements gouvernementaux

Nous continuons de solliciter du financement auprès de différents paliers gouvernementaux. Nous avons déjà obtenu des assistances financières des gouvernements du Canada et du Québec. Nous continuons à analyser les divers programmes provinciaux et fédéral auxquels nous pourrions être admissibles pour permettre de financer en partie le travail qui doit être effectué pour avancer le projet vers une étude de faisabilité.

La Société est également en discussion et cherche également à obtenir du financement auprès de divers programmes offerts par d'autres pays intéressés par le développement de minéraux stratégiques ou critiques, dont le scandium.

Perspectives – Crater Lake

Sujet à la disponibilité des fonds nécessaires, la Société a l'intention de continuer les travaux requis pour compléter des études de préfaisabilité et de faisabilité nécessaires pour l'avancement de la zone TG du projet Crater Lake. Dans l'étude économique préliminaire de 2022, la Société prévoyait installer son usine d'hydrométaux à Sept-Îles, Québec. La Société a décidé d'étudier la possibilité d'installer cette usine dans la région de Schefferville au Québec. Une route d'accès permanente devra être construite. Pour l'instant nous ne prévoyons pas ajouter celle-ci au projet Crater Lake. Actuellement il est prévu de compléter une étude de préfaisabilité pour le mois de juin 2026. Le tout demeure tributaire de l'obtention du financement requis.

Perspectives – alliages Al-Sc

Scandium Canada a développé deux alliages d'aluminium scandium (Al-Sc) et leurs poudres, spécifiquement pour des applications de fabrication additive (impression 3D) en collaboration avec l'Université McMaster, Ontario, Canada. Ces travaux ont résulté en un important corpus de propriété intellectuelle. En septembre 2024, Scandium Canada a franchi une nouvelle étape dans son engagement pour l'innovation technologique en annonçant le dépôt d'une demande de brevet provisoire auprès du Bureau des brevets et des marques des États-Unis intitulé "Aluminum alloy powders for additive manufacturing.

work carried out at SGS Lakefield have significantly improved rare earth element recovery. The final results of these tests are expected to be available during the first quarter of 2026.

Environmental permitting

In December 2023, the Company received two reports from WSP Canada Inc. The first report recommends locations for geotechnical drilling based on proposed locations of the project infrastructure and for geomechanical drilling based on the current pit location. The second report focused on the effect of mining at Crater Lake and transporting ore on fauna, flora and indigenous lifestyles in Quebec and Labrador in anticipation of environmental permitting from the governments of Quebec, Newfoundland and Labrador and Canada, under their respective legislations. These reports were useful for the 2024 field work campaign which included data collection for environmental permitting and infrastructure location required by the operation.

During the summer of 2024, we collected environmental field data in anticipation of applications for provincial and federal approval of the Crater Lake site. In addition, the management team received an educational session from an expert archaeologist for the detection and protection of archaeological sites.

Strategic partnerships

Strategic partnerships will be critical to help financially support the next steps in the development of the Crater Lake Project, which are the Pre-Feasibility Study (PFS) and the Definitive Feasibility Study (FS) as well as a significant bulk sampled. Several forms of partnerships are currently being considered by the Company and some discussions have been initiated.

Government financing

We continue to seek out funding from different level of government. We have already obtained financial assistance from the governments of Canada and Quebec. We continue to analyze various provincial and federal programs to which we could be eligible to help fund some of the work that needs to be done to advance the project towards a feasibility study.

The Company is also discussing and seeking funding from various programs offered by other countries interested in the development of strategic or critical minerals, including scandium.

Outlook – Crater Lake

Following the availability of the necessary funding, the Company intends to continue the work required to complete Pre-Feasibility and Feasibility studies required for the advancement of the TG zone of the Crater Lake project. In the preliminary economic assessment of 2022, the Company planned to install the hydrometallurgical plant if Sept-Îles, Québec. The Company decided to also study the possibility of installing this plant in the region of Schefferville in Québec. A permanent access road will need to be built. For the time being, the Company doesn't intend to add it to the Crater Lake project. It is contemplated to complete a Pre-Feasibility Study for the month of June 2026. All of this remains contingent upon obtaining the required financing.

Outlook – Al-Sc alloys

Scandium Canada has developed two scandium aluminum alloys (Al-Sc) and their powders, specifically for additive manufacturing (3D printing) applications in collaboration with McMaster University, Ontario, Canada. This work has resulted in a significant body of intellectual property. In September 2024, Scandium Canada took a new step in its commitment to technological innovation by announcing the filing of a provisional patent application with the United States Patent and Trademark Office entitled "Aluminum alloy powders for additive manufacturing.

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées
le 31 août 2025

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended
August 31, 2025

Methods of producing the same and uses therefor.». En septembre 2025, la société a déposé une version finale de ce brevet sous le régime PCT auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Ces alliages innovants, conçus pour répondre aux exigences de légèreté, de résistance mécanique et de durabilité, ouvrent de nouvelles possibilités pour les applications industrielles et technologiques avancées. L'intégration de ces matériaux dans l'impression 3D représente une avancée majeure pour des secteurs tels que l'aéronautique, l'automobile et la fabrication additive.

En novembre 2024, Scandium Canada a annoncé la création de Scandium Plus (Scandium+), une division axée sur le développement des débouchés commerciaux liés à ses alliages aluminium-scandium exclusifs. Son modèle d'affaires repose sur la création de sources de revenus grâce à des activités de codéveloppement entre les utilisateurs finaux, le milieu universitaire, les gouvernements et Scandium Canada.

Le 19 février 2025, la Société annonçait que des coupons d'essai ont été imprimés avec succès par fusion laser sur lit de poudre par les collaborateurs de recherche de Scandium Canada à la Faculté d'ingénierie de l'Université McMaster en Ontario. Des coupons doubles ont été imprimés avec les deux alliages en instance de brevet de Scandium Canada et un alliage commercial utilisé dans l'impression 3D, à des fins de comparaison. Des analyses de propriété mécaniques ont démontré que des coupons imprimés en fabrication avancée sont imbues de propriétés supérieures en raison de l'addition de scandium. Des analyses en microscopie de cubes imprimés en fabrication avancée ont dénoté une réduction significative de microfissures de solidification. Des essais de résistance à la corrosion se font présentement.

En juillet 2025, Scandium Canada a retenu les services de Productique Québec pour réaliser une analyse systématique des débouchés commerciaux liés à l'utilisation de ses alliages exclusifs. La méthodologie a notamment pris en compte les aspects suivants : un cycle d'adoption court, les avantages économiques, les performances mécaniques et thermiques, la personnalisation, un processus de certification simple et connu, l'ouverture d'esprit des partenaires potentiels et le potentiel de croissance des secteurs d'activité. Une fois les résultats obtenus, nous prévoyons procéder à la commercialisation ciblée de nos alliages dans les secteurs industriels. Scandium Canada a reçu le rapport final de Productique Québec en octobre 2025.

En novembre 2025, Scandium Canada a conclu un protocole d'entente avec Gränges Powder Metallurgy (GPM), fournisseur mondial de produits en aluminium formés par projection et de poudres d'aluminium pour la fabrication additive, spécialisé dans les alliages d'aluminium haute performance. Aux termes de ce protocole d'entente, Scandium Canada et GPM étudieront la possibilité d'intégrer les alliages AA535 et AA7075 modifiés au scandium, une technologie exclusive de Scandium Canada, à l'offre de produits de GPM.

PROPRIÉTÉ OPAWICA – OR

La propriété est située à 20 km à l'est du village de Desmaraîsville dans le district minier de Chibougamau. Elle est constituée de 42 titres miniers contigus, dans les cantons Gaudet et L'espérance, et couvrent une superficie totale de 23,45 km². La Société détient un intérêt de 100% dans la propriété laquelle est sujette à une redevance de 1% sur les produits nets de fonderie, (« NSR »). Les crédits accumulés sur cette propriété en vue du renouvellement des claims s'élèvent à environ 311 133 \$.

Au 31 août 2024, la Société a comptabilisé une radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation d'un montant de 577 717 \$ par rapport à cette propriété. Elle conserve toutefois les 42 titres miniers.

additive manufacturing. Methods of producing the same and uses therefor." In September 2025, the company filed a final version of this patent under the PCT regime with the Canadian Intellectual Property Office. These innovative alloys, designed to meet the requirements of lightness, mechanical strength and durability, open up new possibilities for advanced industrial and technological applications. The integration of these materials in 3D printing represents a major advance for sectors such as aerospace, automotive and additive manufacturing.

In November 2024, Scandium Canada announced the creation of Scandium Plus (Scandium+) as a division focused on the development of market opportunities related to its proprietary aluminum-scandium alloys. Its business model is to establish revenue streams through co-development activities between end-users, academia, governments and Scandium Canada.

On February 19, 2025, the Company announced that test coupons have been successfully printed in Laser Powder Bed Fusion by Scandium Canada's research collaborators at the Faculty of Engineering at McMaster University in Ontario. Duplicate coupons were printed with Scandium Canada's two patent-pending alloys and a commercial alloy used in 3D printing for comparison. Mechanical property analyses have demonstrated that advanced manufacturing printed coupons are imbued with superior properties due to the addition of scandium. Microscopy analyses of advanced manufacturing printed cubes have shown a significant reduction in solidification microcracks. Corrosion resistance tests are currently being conducted.

In July 2025, Scandium Canada retained Productique Quebec to conduct a systematic analysis of market opportunities related to the use of its proprietary alloys. The methodology considered the following aspects, among others: short adoption cycle, economic advantages, mechanical performance, thermal performance, customization, known and simple certification process, open-mindedness of potential partners, and growth potential of the business sectors. Once the results are obtained, we plan to proceed with targeted commercialization of the alloys in industrial sectors. Scandium Canada received the final report from Productique Quebec in October 2025.

In November 2025, Scandium Canada entered into a Memorandum of Understanding (MOU) with Gränges Powder Metallurgy (GPM), a global supplier of sprayformed aluminum products and aluminum powders for additive manufacturing, specializing in high-performance aluminum alloys. Under this MOU, Scandium Canada and GPM will explore integrating Scandium Canada's proprietary scandium-modified AA535 and AA7075 alloys into GPM's product offering.

OPAWICA PROPERTY - GOLD

The property lies 20 km east of Desmaraîsville in the Chibougamau mining camp. It consists of 42 contiguous mining titles in Gaudet and L'espérance townships covering a total area of 23.45 km². The Company owns a 100% interest in the property which is subject to a 1% Net Smelter Royalty ("NSR"). The accumulated credits on this property to renew its claims total approx. \$311,133.

As of August 31, 2024, the Company recorded a write-off of exploration and evaluation assets of an amount of \$577,717 with respect to this property. However, it retains the 42 mining titles.

PROPRIÉTÉ LA RONCIÈRE – OR

La propriété La Roncière est située environ 120 km au sud-ouest de Chibougamau dans les cantons Gand et La Roncière. Elle est constituée de 45 titres miniers qui couvrent une superficie totale de 25,1 km². La Société détient un intérêt de 100% dans la propriété. La propriété est sujette à un NSR de 2.5% détenu par un tiers ainsi qu'un NSR de 1,25% détenu par SOQUEM Inc., laquelle peut être acquise par la Société en contrepartie d'un paiement en espèces de 1,25 million de dollars. Les crédits accumulés sur cette propriété en vue du renouvellement des claims s'élèvent à environ 554 817 \$.

Le 14 novembre 2025, la Société a conclu une convention de vente («CV») avec Barrick Gold Inc. (l'«Acquéreur») portant sur la propriété La Roncière. La CV stipule que la contrepartie payable par l'Acquéreur pour les droits miniers s'élèvera à un montant maximal de 590 000 \$ et sera versée comme suit :

- Un paiement en espèces de 390 000 \$ à la clôture de la transaction, intervenue le 21 novembre 2025 ;

- Dès réception par la Société d'une étude de préfaisabilité, remise conformément aux termes du contrat d'achat d'actions, qui :

(i) démontre l'existence d'une ressource minérale comprise entre 750 000 et 1 000 000 d'onces d'or et d'équivalent or, un montant de 115 000 \$ sera versé au Vendeur par l'Acheteur, ou une entité qui lui est affiliée ; ou, alternativement ;

(ii) démontre l'existence d'une ressource minérale supérieure à 1 000 000 d'onces d'or et d'équivalent or, un montant de 200 000 \$ sera versé au Vendeur par l'Acheteur, ou une entité qui lui est affiliée.

LA RONCIERE PROPERTY - GOLD

The La Ronciere property is located some 120 km to the south-west of the town of Chibougamau, in Gand and La Ronciere townships. It consists of 45 mining claims covering an area of 25.1 km². The property is subject to a 2.5% NSR held by a third party as well as an NSR of 1.25% NSR held by SOQUEM Inc., which can be acquired by the Company in exchange of a cash payment of 1.25 million dollars. The accumulated credits on this property to renew its claims total approx. \$554,817.

On November 14, 2025, the Company entered into a Sale Purchase Agreement ("SPA") with Barrick Gold Inc. (the "Purchaser") for the La Roncière property. The SPA states that the consideration payable by the Purchaser for the mining rights shall be up to an aggregate amount of \$590,000, which shall be paid as follows:

- A cash payment of \$390,000 upon the closing of the transaction, which occurred on November 21, 2025;

- Upon receipt by the Company of a prefeasibility study, delivered in accordance with the terms of the SPA that:

(i) demonstrates the existence of a mineral resource of between 750,000 to 1,000,000 ounces of gold and gold equivalent, an amount of \$115,000 shall be paid by the Purchaser, or an Affiliate of the Purchaser, to the Vendor; or, alternatively;

(ii) demonstrates the existence of a mineral resource of over 1,000,000 ounces of gold and gold equivalent, an amount of \$200,000 shall be paid by the Purchaser, or an Affiliate of the Purchaser, to the Vendor.

6.0 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES
6.1 Analyse de la situation financière
6.0 SELECTED FINANCIAL INFORMATION
6.1 Financial position analysis

	31 août 2025/ August 31, 2025	31 août 2024/ August 31, 2024	31 août 2023/ August 31, 2023	
Actifs	\$ 15 102 649	\$ 15 166 938	\$ 12 901 102	Assets
Passifs	2 238 704	2 128 699	495 104	Liabilities
Capitaux propres	12 863 945	13 038 239	12 405 998	Equity
<i>Actifs</i>				
<i>Assets</i>				

Le total de l'actif au 31 août 2025 s'élevait à 15 102 649 \$ comparativement à 15 166 938 \$ au 31 août 2024, soit une légère diminution de 64 289 \$ provenant principalement de l'augmentation de la trésorerie pour un montant de 295 408 \$, de l'augmentation des droits miniers et crédits relatifs aux ressources pour 307 561 \$, de la réduction des taxes à recevoir de 459 635 \$, de la réduction de 133 775 \$ dans les charges payées d'avance et de la diminution de 69 802 \$ dans les actifs d'exploration et d'évaluation .

La variation des actifs d'exploration et d'évaluation entre le 31 août 2024 et le 31 août 2025 se détaille comme suit :

Total assets at August 31, 2025 were \$15,102,649 compared to \$15,166,938 at August 31, 2024, a small decrease of \$64,289 mainly due to the increases in the cash for a total of \$295,408, the increase in mining tax and tax credits related to resources receivable for \$307,561, a decrease of \$459,635 in the sales taxes receivable, a decrease of \$133,775 in the prepaid expenses and a decrease of \$69,802 in the exploration and evaluation assets.

The movement in exploration and evaluation assets between August 31, 2024 and August 31, 2025 is detailed as follows:

	Crater Lake	La Roncière	
Environnement	\$ 94 004	-	Environmental
Géologie	132 355	-	Geology
Forage	28 276	-	Drilling
Métallurgie	158 838	-	Metallurgy
Autres frais d'exploration	132 162	1 978	Other exploration expenses
Droits miniers	14 120	3 566	Mining rights
Crédits minier et subventions	(635 101)	-	Mining credits and grants
	(75 346)	5 544	

Passifs

Le total des passifs au 31 août 2025 s'élevait à 2 238 704 \$ comparativement à 2 128 699 \$ au 31 août 2024, soit une augmentation de 110 005 \$ provenant principalement de l'augmentations de 112 365 \$ dans les autres passifs, de l'augmentation de 389 629 \$ dans les prêts non-garantis et d'une diminution de 384 015 \$ dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Capitaux propres

Au 31 août 2025, les capitaux propres s'élevaient à 12 863 945 \$ comparativement à 13 038 239 \$ au 31 août 2024, représentant une diminution de 174 294 \$. Cette diminution provient principalement de la perte nette de 1 458 681 \$, qui inclut une charge de paiements fondés sur des actions pour 184 349 \$. Cependant, la diminution fut compensée par la clôture de placements privés totalisant 1 100 038 \$, net des frais d'émission de 107 897 \$.

Liabilities

Total liabilities at August 31, 2025 were \$2,238,704 compared to \$2,128,699 at August 31, 2024, an increase of \$110,005 mainly due to an increase of \$112,365 in the other liabilities, the increase in the unsecured loans payable for \$389,629 and a decrease of \$384,015 in the accounts payable and accrued liabilities.

Equity

Total equity at August 31, 2025, was \$12,863,945 compared to \$13,038,239 at August 31, 2024, a decrease of \$174,294. This decrease mainly comes from the net loss of \$1,458,681, which includes an expense of \$184,349 recognized as share-based payments. However, this decrease was offset by the completion of private placements for proceeds of \$1,100,038, net of the share issuance expenses of \$107,897.

6.2 Analyse des résultats opérationnels
6.2 Operating results analysis

	Périodes de trois mois terminées / Three-month periods ended		Périodes de douze mois terminées / Twelve-month periods ended		Net Profit (Net loss) and comprehensive profit (loss)
	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	
	\$	\$	\$	\$	
Profit net (Perte nette) et résultat global	20 189	(848 784)	(1 458 681)	(1 930 139)	Net Profit (Net loss) and comprehensive profit (loss)
Profit (Perte) par action - Base	0,000	(0,003)	(0,005)	(0,009)	Net profit (Net loss) per share - Basic
Profit (Perte) par action - Dilué	0,000	(0,003)	(0,005)	(0,009)	Net profit (Net loss) per share - Diluted

Période de trois mois terminée le 31 août 2025 par rapport à la période de trois mois terminée le 31 août 2024

Pour la période de trois mois terminée le 31 août 2025, la Société a enregistré un profit net de 20 189 \$ comparativement à une perte nette de 848 784 \$ pour la même période en 2024, une diminution de la perte nette de 868 972 \$ due principalement aux variations suivantes :

Three-month period ended August 31, 2025 compared to the three-month period ended August 31, 2024

For the three-month period ended August 31, 2025, the Company recorded a net profit of \$20,189 compared to a net loss of \$848,784 for the same period in 2024, a decrease of \$868,972 in the net loss mainly due to the following variations:

	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	Variation / Variation	
	\$	\$	\$	
Honoraires professionnels et de consultation (a)	113 885	186 599	(72 714)	Professional and consulting fees (a)
Frais de recherche et de développement (b)	(9 110)	66 172	(75 282)	Research and development costs (b)
Paiements fondés sur des actions	10 406	39 471	(29 065)	Share-based payments
Frais de financement par dette et intérêts courus (c)	(84 320)	-	(84 320)	Financing cost related to the unsecured loan payable (c)
Provision pour dépenses accréditives contestées (d)	3 243	145 968	(142 725)	Accrual for disputed flow-through expenses (d)
Autres charges opérationnelles (a)	40 967	89 795	(48 828)	Other operating expenses (a)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (e)	-	577 716	(577 716)	Write-off of exploration and evaluation assets (e)
Recouvrement d'impôt différé	(199 546)	(485 887)	286 341	Differed income tax recovery

a) Les diminutions des honoraires professionnels et de consultation ainsi que dans les autres charges opérationnelles proviennent d'un resserrement au niveau de l'octroi de contrats et à un meilleur contrôle des dépenses.

b) Les frais de recherche et de développement sont, entre autres, en lien avec les travaux d'optimisation du schéma de traitement des minéraux et des procédés hydrométallurgiques ainsi que pour développer des alliages d'aluminium scandium (Al-Sc) et leurs poudres,

a) The decreases in professional and consulting fees and in the other operating expenses comes from a tightening in the awarding of contracts and a better control over expenses.

b) The research and development costs are, among other things, related to work to optimize the mineral processing scheme and hydrometallurgical processes, as well as developing aluminum scandium (Al-Sc) alloys and their powders, specifically for additive manufacturing applications (3D

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 août 2025

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended August 31, 2025

spécifiquement pour des applications de fabrication additive (impression 3D) ainsi que pour des travaux d'optimisation métallurgique lesquels sont financés en partie par le Consortium de Recherche et d'Innovation en Transformation Métallique (« CRITIM »).

c) Frais encourus dans le cadre du financement par des prêts non-garantis.

d) Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a fait l'objet d'un audit fiscal couvrant les années 2019 à 2022. À la suite de cet audit fiscal, certaines dépenses accréditives ont été jugées non admissibles à titre de frais d'exploration. En conséquence, la Société a comptabilisé une provision de 145 968 \$ dans les comptes créditeurs et charges à payer pour couvrir l'impact fiscal de ces dépenses refusées pour les investisseurs concernés. Conséquemment, la Société a enregistré au cours de la période de trois mois terminé le 31 août 2025 une provision additionnelle de 3 243 \$ en intérêts courus en lien avec cette audit fiscal.

e) Cette radiation est en lien avec la propriété Opawica.

Période de douze mois terminée le 31 août 2025 par rapport à la période de douze mois terminée le 31 août 2024

Pour la période de douze mois terminée le 31 août 2025, la Société a enregistré une perte nette de 1 458 681 \$ comparativement à 1 930 139 \$ pour la même période en 2024, une diminution de 471 458 \$ due aux variations importantes suivantes :

printing), and for metallurgical optimization work, which is partly funded by the Consortium for Research and Innovation in Metal Transformation (« CRITIM »).

c) Costs incurred in connection with the unsecured loans financing.

d) During the year ended August 31, 2024, the Company underwent a tax audit covering the years 2019 to 2023. As a result of the tax audit, certain flow-through expenses were deemed ineligible as exploration expenses. Consequently, the Company recorded a provision of \$145,968 in accounts payable and accrued liabilities to cover the tax impact of these disallowed expenses for the concerned investors. Consequently, during the three-month period ended August 31, 2025, the Company recorded an accrued interest expense totaling \$3,243 in relation to this tax audit.

e) This write-off is related to the Opawica property.

Twelve-month period ended August 31, 2025 compared to the twelve-month period ended August 31, 2024

For the twelve-month period ended August 31, 2025, the Company recorded a net loss of \$1,458,681 compared to \$1,930,139 for the same period in 2024, a decrease of \$471,458 due to the following important variations:

	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	Variation / Variation	
	\$	\$	\$	
Honoraires professionnels et de consultants (a)	434 158	606 901	(172 743)	Professional and consultants fees (a)
Salaires et jetons de présence (b)	487 987	428 477	59 510	Salaries and benefits (b)
Frais de recherche et de développement (c)	395 849	271 897	123 952	Research and development costs (c)
Frais de relations investisseurs, publicité et promotion	215 720	259 537	(43 817)	Investor relation fees, publicity and promotion
Paiements fondés sur des actions	184 349	260 019	(75 670)	Share-based payments
Provision pour dépenses accréditives contestées (d)	12 975	145 968	(132 993)	Accrual for disputed flow-through expenses (d)
Autres charges opérationnelles (a)	158 593	254 365	(95 772)	Other operating expenses (a)
Subventions	(276 685)	(176 010)	(100 675)	Grants
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (e)	-	577 716	(577 716)	Write-off of exploration and evaluation assets (e)
Recouvrement d'impôt différé	(199 546)	(729 827)	530 281	Deferred income tax

a) Les diminutions des honoraires professionnels et de consultation ainsi que dans les autres charges opérationnelles proviennent d'un resserrement au niveau de l'octroi de contrats et à un meilleur contrôle des dépenses.

b) L'augmentation des salaires et charges sociales est principalement due à l'embauche du Chef de la direction en janvier 2024, résultant en une dépense de 12 mois en 2025 vs 8 mois en 2024.

c) Les frais de recherche et de développement sont, entre autres, en lien avec les travaux d'optimisation du schéma de traitement des minéraux et des procédés hydrométallurgiques ainsi que pour développer des alliages d'aluminium scandium (Al-Sc) et leurs poudres, spécifiquement pour des applications de fabrication additive (impression 3D) ainsi que pour des travaux d'optimisation métallurgique lesquels sont financés en partie par le Consortium de Recherche et d'Innovation en Transformation Métallique (« CRITIM »).

a) The decreases in professional and consulting fees and in the other operating expenses comes from a tightening in the awarding of contracts and a better control over expenses.

b) The increase in salaries and benefits is due to the hiring of the Chief Executive Officer in January 2024, resulting in a 12 months expense in 2025 vs a 8-month expense in 2024.

c) The research and development costs are, among other things, related to work to optimize the mineral processing scheme and hydrometallurgical processes, as well as developing aluminum scandium (Al-Sc) alloys and their powders, specifically for additive manufacturing applications (3D printing), and for metallurgical optimization work, which is partly funded by the Consortium for Research and Innovation in Metal Transformation (« CRITIM »).

d) Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a fait l'objet d'un audit fiscal couvrant les années 2019 à 2022. À la suite de cet audit fiscal, certaines dépenses accréditives ont été jugées non admissibles à titre de frais d'exploration. En conséquence, la Société a comptabilisé une provision de 145 968 \$ pour couvrir l'impact fiscal de ces dépenses refusées pour les investisseurs concernés. Conséquemment, la Société a enregistré au cours de l'exercice terminé le 31 août 2025 une provision additionnelle de 12 975 \$ en intérêts courus en lien avec cette audit fiscal.

e) Cette radiation en 2024 est en lien avec la propriété Opawica.

6.3 Analyse des flux de trésorerie

	Périodes de trois mois terminées /		Périodes de douze mois terminées /		
	Three-month periods ended		Twelve-month periods ended		
	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	
Activités opérationnelles	\$ (81 054)	\$ (798 319)	\$ (652 803)	\$ (2 114 108)	Operating activities
Activités d'investissement	\$ (429 756)	\$ (1 846 035)	\$ (697 894)	\$ (2 518 411)	Investing activities
Activités de financement	\$ 151 614	\$ 2 087 740	\$ 1 646 105	\$ 3 039 459	Financing activities

Période de trois mois terminée le 31 août 2025 par rapport à la période de trois mois terminée le 31 août 2024

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 81 054 \$ en 2025 comparativement 798 319 \$ en 2024, une diminution de 717 265 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette diminution est principalement due à la variation des éléments du fonds de roulement qui ont générés des flux de trésorerie de 49 956 \$ en 2025 comparativement à des flux de trésorerie utilisé de 81 005 \$ en 2024. Cependant, la perte nette après éléments hors caisse a diminué de 586 304 \$, passant de 717 314 \$ en 2024 à 131 010 \$ en 2025.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont utilisé des flux de trésorerie de 429 756 \$ en 2025 comparativement à une utilisation de 1 846 035 \$ en 2024, représentant une diminution de 1 416 279 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette diminution est principalement due à l'encaissement des crédits miniers qui a été encaissée pour un total de 327 540 \$ ainsi que des déboursés moindre par 1 203 257 \$ pour les acquisitions en actifs d'exploration et d'évaluation.

Activités de financement

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 151 614 \$ en 2025 comparativement à 2 087 740 en 2024, une diminution de 1 936 126 \$, net des frais d'émission d'actions, au niveau des flux de trésorerie générés.

Période de douze mois terminée le 31 août 2025 par rapport à la période de douze mois terminée le 31 août 2024

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 652 803 \$ en 2025 comparativement 2 114 108 \$ en 2024, une diminution de 1 461 305 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette diminution est principalement due à la variation des éléments du fonds de roulement qui ont générés des flux de trésorerie de 780 099 \$ (qui inclut l'encaissement de 131 363 \$ de subvention du CRITM) en 2025 comparativement à des flux de trésorerie utilisés de 292 555 \$ en 2024 ainsi qu'à la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation qui ne s'est pas reproduit en 2025 vs une radiation de 577 717 \$ en 2024. Cependant, la perte nette après éléments hors caisse a diminué de 388 651 \$, passant de 1 821 553 \$ en 2024 à 1 432 902 \$ en 2025.

d) During the year ended August 31, 2024, the Company underwent a tax audit covering the years 2019 to 2023. As a result of the tax audit, certain flow-through expenses were deemed ineligible as exploration expenses. Consequently, the Company recorded a provision of \$145,968 to cover the tax impact of these disallowed expenses for the concerned investors. Consequently, during the year ended August 31, 2025, the Company recorded an accrued interest expense totaling \$12,975 in relation to this tax audit.

e) This write-off in 2024 is related to the Opawica property.

6.3 Cash flows analysis

	Périodes de trois mois terminées /		Périodes de douze mois terminées /		
	Three-month periods ended		Twelve-month periods ended		
	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2025	31 août / August 31, 2024	
Activités opérationnelles	\$ (81 054)	\$ (798 319)	\$ (652 803)	\$ (2 114 108)	Operating activities
Activités d'investissement	\$ (429 756)	\$ (1 846 035)	\$ (697 894)	\$ (2 518 411)	Investing activities
Activités de financement	\$ 151 614	\$ 2 087 740	\$ 1 646 105	\$ 3 039 459	Financing activities

Three-month period ended August 31, 2025 compared to the three-month period ended August 31, 2024

Operating activities

Operating activities used cash flows of \$81,054 in 2025 compared to \$798,319 in 2024, a decrease of \$717,265 in the use of cash flows. This decrease is mainly due to the change in non-cash working capital items which generated cash flows of \$49,956 in 2025 compared to used cash flows of \$81,005 in 2024. However, the net loss after adjustment for items not affecting cash was lower by \$586,304, which went from \$717,314 in 2024 to \$131,010 in 2025.

Investing activities

Investing activities used cash flows of \$429,756 in 2025 compared to the use of \$1,846,035 in 2024, representing a decrease of \$1,416,279 in the use of cash flows. This decrease is mainly due to the mining tax credits that was received for a total of \$327,540 as well as lower disbursements of \$1,203,257 for additions in exploration and evaluation assets.

Financing activities

Financing activities generated cash flows of \$151,614 in 2025 compared to \$2,087,740 in 2024, a decrease of \$1,936,126, net of share issuance expenses, in generated cash flows.

Twelve-month period ended August 31, 2025 compared to the twelve-month period ended August 31, 2024

Operating activities

Operating activities used cash flows of \$652,803 in 2025 compared to \$2,114,108 in 2024, a decrease of \$1,461,305 in the use of cash flows. This decrease is mainly due to the change in non-cash working capital items which generated cash flows of \$780,099 (including \$131,363 of grants received from the CRITM) in 2025 compared to cash flows usage of \$292,555 in 2024 as well as a write-off of exploration and evaluation assets that wasn't repeated in 2025 vs a write-off of \$577,717 in 2024. However, the net loss after adjustment for items not affecting cash was lower by \$388,651, which went from \$1,821,553 in 2024 to \$1,432,902 in 2025.

Activités d'investissement

Les activités d'investissements ont utilisés des flux de trésorerie de 697 894 \$ en 2025 comparativement à une utilisation de 2 518 411 \$ en 2024, représentant une diminution de 1 820 517 \$ au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie. Cette diminution est due à une portion de la subvention du MRNF qui ont été encaissées pour un total de 108 000 \$ ainsi que des déboursés moindre par 1 436 029 \$ pour les acquisitions en actifs d'exploration et d'évaluation.

Activités de financement

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 1 646 105 \$ en 2025 comparativement à 3 039 459 \$ en 2024, une diminution de 1 393 354 \$, net des frais d'émission d'actions, au niveau des flux de trésorerie générés.

6.4 Tendance des résultats trimestriels

	2025-08-31	2025-05-31	2025-02-28	2024-11-30	
Profit (Perte) de la période	20 189	(437 990)	(392 585)	(648 295)	Profit (Loss) for the period
Profit (Perte) par action de base et diluée	0,000	(0,001)	(0,001)	(0,002)	Profit (Loss) per share basic and diluted
	2024-08-31	2024-05-31	2024-02-29	2023-11-30	
(Perte) de la période	(848 784)	(286 853)	(462 096)	(332 406)	(Loss) for the period
(Perte) par action de base et diluée	(0,003)	(0,001)	(0,002)	(0,002)	(Loss) per share basic and diluted

7.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La principale source de financement de la Société est l'émission de capital-actions. Les résultats des différents travaux et rapports sur le projet Crater Lake justifient la poursuite de travaux de développement.

Le projet Crater Lake nécessitera d'importants investissements pour avancer son développement avec une étude de préfaisabilité et subseqémment une étude de faisabilité avant de pouvoir prendre une décision sur une possible construction et mise en production. Il n'est présentement pas possible d'estimer le coût des programmes de travaux et d'études additionnels ainsi que pour les consultations nécessaires avec les nombreuses parties prenantes touchées par le projet Crater Lake et ses infrastructures requis pour atteindre ces niveaux d'avancement du projet.

Au 31 août 2025, la Société avait un fonds de roulement déficitaire de 1 408 230 \$ (1 307 784 \$ au 31 août 2024), y compris une encaisse de 397 364 \$ (101 956 \$ au 31 août 2024).

Au cours du mois de septembre 2024, la Société a finalisé deux placements privés sans l'entremise d'un courtier pour un produit brut total de 419 500 \$, consistant en l'émission de 2 650 000 actions ordinaires accréditives du capital de la Société au prix unitaire de 0,03 \$ ainsi que l'émission de 7 175 000 actions ordinaires à un prix de 0,04 \$ par action. En lien avec ces deux placements, la Société a aussi émis 2 650 000 bons de souscription d'actions ordinaire de la Société à un prix d'acquisition unitaire de 0,10 \$ et 7 175 000 bons de souscription d'actions ordinaire de la Société à un prix d'acquisition unitaire de 0,05 \$. Chaque bon de souscription est exercisable par le porteur sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture des placements.

Entre le 20 et le 27 décembre 2024, la Société a clôturé des placements privés d'actions accréditives, sans l'entremise d'un courtier, pour un produit brut de 684 500 \$, consistant en l'émission de 27 380 000 actions ordinaires accréditives du capital de la Société au prix unitaire de 0,025 \$. Durant la même période, la Société a aussi clôturé la première tranche d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier, pour un produit brut de 55 000 \$, consistant en l'émission de 2 750 000 actions ordinaires à un prix de 0,02 \$ par action. Des honoraires d'intermédiation en espèce totalisants 24 000 \$ ont été payés à un intermédiaire n'ayant aucun lien de dépendance avec la

Investing activities

Investing activities used cash flows of \$697,894 in 2025 compared to the use of \$2,518,411 in 2024, representing a decrease of \$1,820,517 in the use of cash flows. This decrease is due to a portion of the MRNF grant that was received for a total of \$108,000 as well as lower disbursements by \$1,436,029 for additions in exploration and evaluation assets.

Financing activities

Financing activities generated cash flows of \$1,646,105 in 2025 compared to \$3,039,459 in 2024, a decrease of \$1,393,354, net of share issuance expenses, in generated cash flows.

6.4 Quarterly results trends
7.0 LIQUIDITY AND FUNDING

The Company's main source of financing is the issuance of share capital. The results of the various works and reports on the Crater Lake project justify the continuation of development work.

The Crater Lake project will require significant investments to advance its development with a pre-feasibility study and subsequently a feasibility study before being able to make a decision on a possible construction and production. It is not currently possible to estimate the cost of additional work and study programs as well as for the necessary consultations with the numerous stakeholders affected by the Crater Lake project and its infrastructure required to achieve these levels of progress in the project.

On August 31, 2025, the Company had a working capital deficiency of \$1,408,230 (\$1,307,784 on August 31, 2024), including cash of \$397,364 (\$101,956 on August 31, 2024).

During the month of September 2024, the Company closed two non-brokered private placements for total gross proceeds of \$419,500, consisting of the issuance of 2,650,000 flow-through common shares of the Company at a price of \$0.03 per share and the issuance of 7,175,000 common shares at a price of \$0.04 per share. In connection with these two placements, the Company also issued 2,650,000 warrants to purchase common shares of the Company at an acquisition price of \$0.10 per share and 7,175,000 warrants to purchase common shares of the Company at an acquisition price of \$0.05 per share. Each warrant is exercisable over a period of 24 months from the closing date of the private placements.

Between December 20 and 27, 2024, the Company closed non-brokered flow-through private placements consisting of 27,380,000 flow-through common shares of the Company at a price of \$0.025 per share for gross proceeds of \$684,500. During the same period, the Company also closed a first tranche of a non-brokered common shares private placement consisting of 2,750,000 common shares at a price of \$0.02 per common share for aggregate proceeds of \$55,000. The Company paid to a finder, which is at arms' length with the Company, a finders' fee for an amount of \$24,000 in cash.

Société.

Le 3 avril 2025, la Société a clôturé la première tranche de son placement privé précédemment annoncé, le 5 mars et le 1er avril 2025, sans courtier (le « Placement »), par voie de conventions de prêt non garanti (les « Conventions de prêt ») pour un produit brut de 410 000 \$. Les Conventions de prêt portent intérêt au taux de 10,00 % calculé semi-annuellement. Les intérêts sur les Conventions de prêt commencent à courir à la date de clôture du Placement (la « Date de clôture ») et sont calculés et payables semi annuellement en argent ou actions ordinaires du capital-actions de la Société (« Actions »), à la seule et unique discrédition des investisseurs (les « Investisseurs »). Le montant des Conventions de prêt sera remboursé 12 mois (la « Durée ») après la Date de clôture. Conformément aux Conventions de prêt, la Société a émis aux Investisseurs bénéficiant d'une dispense de prospectus en vertu du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus à la Date de clôture, à titre de prime sur le prêt, un total de 5 466 667 Actions entièrement libre et non susceptible d'appel de versement (les « Actions de prime »), équivalent à vingt pour cent (20%) du montant des Conventions de prêt, divisé par 0,015 \$.

Le 8 avril 2025, le ministère des Ressources Naturelles et des Forêts a fait l'annonce qu'il accordait une aide financière de 180 000 \$ à la Société, dont 108 000 \$ a été reçu le 23 avril 2025 et la balance de 72 000 \$ devrait être reçu en 2026. Grâce à cet appui financier, la Société réalisera une étude géologique afin de mieux comprendre une zone précise dans la formation géologique du projet Crater Lake. L'objectif de ce projet est de mieux orienter les travaux de forage et de définir une meilleure ressource avec un procédé minéralurgique plus performant pour l'exploitation du scandium, un minéral critique et stratégique (MCS), et de terres rares présents sur le site du projet.

Le 25 juin 2025, la Société a modifiée certains termes et conditions des 17 777 776 bons de souscription émis dans le cadre du placement privé de la Société intervenu le 7 juillet 2023. Les bons sont modifiés ainsi : (i) prolongation de la période d'exercice de ces bons de deux années supplémentaires et, par conséquent, la nouvelle date d'expiration de ces bons sera le 7 juillet 2027 et (ii) modification du prix d'exercice de ces bons de 0,14\$ à 0,085\$ par action ordinaire. Tous les autres termes et conditions de ces bons demeurent inchangés.

Le 15 juillet 2025, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 334 000 \$ souscrit par Taasipitaakin Trust, une fiducie contrôlée par la Nation Naskapi de Kawawachikamach. Taasipitaakin Trust a souscrit 16 700 000 unités de la Société (les « Unités ») au prix de 0,02 \$ l'unité (le « Placement »). Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de la Société (les « Actions ordinaires ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (les « Bons de souscription »). Chaque Bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,05 \$ l'action ordinaire pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'émission.

Le 8 septembre 2025, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 22 580 000 unités à un prix de 0,025 \$ par unité pour un produit brut total de 564 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,05 \$ sur une période de 24 mois à compter de la date de clôture. Des honoraires d'intermédiation en espèce totalisant 11 375 \$ ont été payés à des intermédiaires n'ayant aucun lien de dépendance avec la Société.

Entre le **1 septembre 2025** et le **16 décembre 2025**, 4 605 384 bons de souscriptions ont été exercées à un prix d'exercice de 0,05 \$ et 625 000 options d'achat d'action ont aussi été exercées à un prix d'exercice de 0,05 \$ pour des montants totalisant 261 519 \$.

La Société estime qu'un total de 5M \$ serait nécessaire pour supporter le déficit de fonds de roulement, le remboursement des prêts non-garantis, les dépenses administratives ainsi que de permettre de

On April 3, 2025, the Company closed the first tranche of its previously announced, March 5 and April 1st, 2025, non-brokered private placement (the “Offering”) by way of unsecured loan agreements (the “Loan Agreements”) for aggregate gross proceeds of \$410,000. The Loan Agreements bear interest at a rate of 10.00% calculated semi-annually. The interest on the Loan Agreements starts to accrue on closing date of the Offering (the “Closing Date”) and is calculated and payable semi-annually in cash or in common shares in the capital of the Corporation (the “Shares”), at the sole option of the investors (the “Investors”). Principal sum of Loan Agreements will be reimbursed 12 months (the “Term”) from the Closing Date. Pursuant to the Loan Agreements, the Corporation issued to Investors benefiting from prospectus exemption in accordance with Regulation 45-106 respecting Prospectus Exemptions on Closing Date, as a loan bonus, an aggregate of 5,466,667 fully paid and non-assessable Shares (the “Bonus Shares”), which is equal to twenty percent (20%) of the principal sum of the Loan Agreements, divided by \$0.015.

On April 8, 2025, the Quebec Ministry of Natural Resources and Forests (MRNF) announced through a press release that it had awarded financial assistance of \$180,000 to the Company, of which \$108,000 was received on April 23, 2025 and the balance of \$72,000 should be received during the year 2026. With this financial support, the Company will carry out a geological study to better understand a specific area within the geological formation of the Crater Lake project. The objective of this study is to better guide drilling efforts and to define a higher-grade resource using an improved mineral processing method for the extraction of scandium, a critical and strategic mineral (CSM), as well as rare earth elements present at the project site.

On June 25, 2025, the Company amended certain terms of the 17,777,776 warrants issued in connection with the Corporation's private placement of July 7, 2023. These warrants are modified as follows: (i) extension of the exercise period of those warrants by two years, and consequently, the new expiration date of those warrants will be July 7, 2027 and (ii) modification of the exercise price of those warrants from \$0.14 to \$0.085 per common share. All other terms and conditions of those warrants remain unchanged.

On July 15, 2025, the Company closed a non-brokered private placement of \$334,000 subscribed by Taasipitaakin Trust, a trust controlled by the Naskapi Nation of Kawawachikamach. The Taasipitaakin Trust has subscribed to 16,700,000 units of the Corporation (the “Units”) at a price of \$0.02 per Unit (the “Offering”). Each Unit consists of one common share of the Corporation (the “Common Shares”) and one Common Share purchase warrant (the “Warrants”). Each Warrant entitles the holder thereof to purchase one Common Share at an exercise price of \$0.05 per Common Share for a period of 24 months from the date of issuance thereof.

On September 8, 2025, the Company closed non-brokered private placements consisting of 22,580,000 units at a price of \$0.025 per unit for gross proceeds of \$564,500. Each unit is comprised of one common share and one share purchase warrant of the Company. Each warrant entitling the holder, subject to adjustments in certain circumstances, to acquire one additional common share of the Company at a price of \$0.05 over a period of 24 months from the closing date. The Company paid finders' fees, which were at arms' length with the Company, for amounts totaling \$11,375 in cash.

Between **September 1, 2025** and **December 16, 2025**, 4,605,384 warrants were exercised at an exercise price of \$0.05 and 625,000 options were also exercised at an exercise price of \$0.05 for aggregate amounts of \$261,519.

The Company estimate that a total amount of \$5M is necessary to support the working capital deficit, the repayment of the unsecured loans, to cover the administrative expenses, as well as the work to complete a pre-feasibility study on the Crater Lake project during the fiscal year ending August 31, 2026.

compléter une étude de pré-faisabilité sur le projet Crater Lake au cours de l'exercice qui se terminera le 31 août 2026.

En se basant sur toute l'information disponible à propos du futur, incluant au moins, mais sans s'y limiter, les douze prochains mois, la direction estime que les fonds dont elle dispose ne seront pas suffisants pour respecter les obligations, les dépenses budgétées et les engagements de la Société. La Société devra obtenir du financement supplémentaire au cours des prochains mois, et ces faits indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Notons que depuis le 1^{er} septembre 2025, la Société a réussi à finaliser un financement par l'entremise d'une émission d'actions pour un montant total de 564 500 \$, la vente de la propriété La Roncière pour un montant de 390 000 \$, ainsi que l'exercice de bons de souscription et d'options pour un total de 261 519 \$ ainsi que certaines ententes avec des fournisseurs ayant acceptés des ententes de paiements mensuels échelonnés. Si les conditions de marché restent favorables, la Société prévoit l'exercice d'une quantité importante de bons de souscriptions ayant des échéances à court terme et dont le prix d'exercice est, en date du présent rapport, inférieur au cours de l'action de la Société pour une contrepartie estimative de 2.6M \$.

8.0 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées, les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Le tableau suivant représente les transactions avec les parties liées :

	Périodes de trois mois terminées /		Périodes de douze mois terminées /	
	Three-month periods ended		Twelve-month periods ended	
	31 août 2025 / August 31, 2025	31 août 2024 / August 31, 2024	31 août 2025 / May 31, 2025	31 août 2024 / August 31, 2024
	\$	\$	\$	\$
Honoraires professionnels versés ou à payer aux membres clé de la direction	30 000	45 500	129 750	122 000
Honoraires de consultation versés ou à payer à des sociétés contrôlées par des membres clé de la direction	59 700	45 000	229 000	172 350
Salaires et charges sociales versés ou à payer aux membres clé de la direction	54 949	106 249	425 000	366 666
Jetons de présence versés aux administrateurs	-	9 500	-	49 500
Paiement à base d'actions	2 434	39 471	139 273	234 106
Rémunération total	147 083	245 720	923 023	944 623
				Total remuneration

9.0 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

9.0 OUTSTANDING SHARE DATA

17 décembre 2025/ December 17, 2025

	Nombre / Number	
Actions ordinaires	362 562 500	Common shares
Bons de souscription	115 172 322	Warrants
Options d'achat d'actions	21 175 000	Share options
Total des actions ordinaires pleinement diluées	498 909 822	Total common shares fully diluted

Based on all available information about the future, which includes at least, but not limited to, the next twelve months, management believes that the funds currently available to the Company are not sufficient to meet the Company's obligations, budgeted expenditures and commitments. The Company will need to raise additional financing within the next months, and those facts indicate the existence of material uncertainties that cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. It should be noted that since September 1, 2025, the Company has successfully completed financing through a share issuance totaling \$564,500, the sale of the La Roncière property for \$390,000, and the exercise of warrants and options totaling \$261,519 as well as certain agreements with suppliers who have accepted staggered monthly payment arrangements. If market conditions remain favorable, the Company anticipates the exercise of a significant number of warrants having short-term maturities and whose exercise price, as of the date of this report, is lower than the Company's share price, for an estimated consideration of \$2.6 million.

10.0 TRANSACTION HORS BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

11.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

11.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations de l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

11.2 Sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

10.0 OFF BALANCE SHEET TRANSACTIONS

There are no off-balance sheet transactions.

11.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management makes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

11.1 Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases.

When an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating units must be estimated.

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recover from either future exploitation or sale when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and to renew permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available.

If, after expenditure is capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of expenditures is unlikely, the amount capitalized is written off in profit or loss in the period when the new information becomes available.

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

11.2 Estimation uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company estimated the volatility of its own shares and the expected life and the exercise period of options and warrants granted. The model used by the Company is the Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

12.0 RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur des paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

Tous les actifs et passifs financiers de la Société en date du rapport des états financiers ne représentent pas de risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas d'intérêts ou en ayant un taux d'intérêt fixe. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie est le principal instrument financier de la Société qui est potentiellement assujetti au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils viennent à échéance. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel qu'il est indiqué à la note 13 des états financiers audités pour l'exercice clos le 31 août 2025 et les notes afférentes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de savoir combien de fonds seront nécessaires pour rencontrer ses obligations. Comme spécifié à la note 1 des états financiers audités pour l'exercice clos le 31 août 2025 et les notes afférentes, bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'y parvenir à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Aux 31 août 2025 et 2024, une partie importante de tous les passifs financiers de la Société avaient une échéance contractuelle de moins d'un an et la Société n'avait pas suffisamment de fonds disponibles pour régler

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recognized in the financial statements or whether it should be disclosed as a contingent liability. Quantifying these liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice received, previous experience and the probability of the realization of a loss. Many of these factors are sources of estimation uncertainty.

12.0 RISK RELATED TO FINANCIAL INSTRUMENTS

The company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The main types of risks the Company is exposed to are market risk, credit risk and liquidity risk.

Market risk

Market risk is the risk that changes in market prices, such as interest rates, foreign exchange rates and equity prices will affect the Company's income or the value of its holdings of financial instruments. The objective of market risk management is to manage and control market risk exposures within acceptable parameters, while optimizing the return.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

All financial assets and liabilities of the Company as at the financial statement date do not represent interest risk because they are either without interest or by having a fixed interest rate. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instrument which potentially expose the Company to credit risk mainly consists of cash. The credit risk on cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of the financial assets represents the Company's maximum exposure to credit risk.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities as they fall due. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources as outlined in Note 13 of the audited financial statements for the year ended August 31, 2025 and the notes thereto. The Company establishes budgets to assess how much funds it will need to fulfill its obligations. As specified in Note 1 of the audited financial statements for the year ended August 31, 2025 and the notes thereto, while management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available for the Company or that they will be available on terms which are acceptable to the Company.

As of August 31, 2025 and 2024, a significant portion of all of the Company's financial liabilities had a contractual maturity of less than one year, and the Company did not have sufficient funds available to settle its

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées
le 31 août 2025

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended
August 31, 2025

ses passifs financiers courant. À la même date, la Société avait un solde de trésorerie de 397 364 \$ (101 956 \$ au 31 août 2024), un solde de 61 492 \$ au titre de taxes de vente à recevoir (521 127 \$ au 31 août 2024) et un solde à recevoir de 307 561 \$ en crédits de droits miniers et crédits relatifs aux ressources (nil au 31 août 2024) afin de régler ses passifs et les passifs futurs découlant de ses engagements.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société, y compris les intérêts à payer sur les prêts non-garantie convertible :

current financial liabilities. As of that date, the Company had a cash balance of \$397,364 (\$101,956 as of August 31, 2024), a balance of \$61,492 in sales tax receivable (\$521,127 as of August 31, 2024), and a balance receivable of \$307,561 in mining rights credits and resource credits (Nil as of August 31, 2024) to settle its liabilities and future liabilities arising from its commitments.

The following table presents the contractual maturities of the Company's financial liabilities, including interest payable on convertible unsecured loans:

	Valeur comptable / Book Value	Flux de trésorerie contractuels / Contractual cashflows	De 0 à 12 mois / 0 to 12 months	De 12 à 24 mois / 12 to 24 months	Plus de 24 mois / Over 24 months	
Fournisseurs et autres créateurs	\$ 1 405 011	\$ 1 405 011	\$ 1 405 011	\$ -	\$ -	Trade and other payables
Prêts non-garantis	389 629	451 000	451 000	-	-	Unsecured loans payable
	1 794 640	1 856 011	1 856 011	-	-	

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

When the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability has been included on the earliest date on which payment can be required.

13.0 OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES D'AFFAIRES

Titres de propriétés

Conformément à la loi et aux règlements sur l'exploration minière de la province de Québec, la Société, pour renouveler ses titres miniers, doit engager un seuil minimum de dépenses d'exploration et payer au gouvernement du Québec une rente par titre pour chaque période de renouvellement de 2 ans. À la date de ce rapport de gestion, tous les claims miniers ont été renouvelées et il n'y a aucun montant à payer jusqu'en 2026. En date de ce rapport de gestion, les crédits accumulés sur les propriétés détenues par la Société en vue du renouvellement des claims s'élèvent à environ 6 572 985 \$.

Financement supplémentaire

Dans l'avenir, des fonds supplémentaires seront nécessaires pour financer les travaux de développement du projet Crater Lake et les efforts de commercialisation de ses alliages, pour payer le renouvellement des titres formant la propriété Crater Lake et pour couvrir les coûts reliés à la gestion de la Société. Les principales sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission d'actions supplémentaires, des emprunts d'argent ou la vente de participation dans ses propriétés. Rien ne garantit que les efforts de la Société pour organiser un financement additionnel à des conditions satisfaisantes pour la Société soient fructueux. De plus, les fluctuations du prix mondial du scandium, la croissance potentiel des marchés du scandium et des alliages Al-Sc et bon nombre d'autres éléments qui sont indépendants de la volonté de la Société pourraient avoir une incidence défavorable sur les efforts de financement nécessaire au bon fonctionnement de la Société.

Conditions générales de l'industrie

L'exploration et le développement des ressources minérales comportent des risques importants que même une évaluation soignée jumelée à l'expérience et le savoir-faire ne saurait éviter. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucratif, un faible nombre de propriétés où sont réalisés des travaux d'exploration et de développement deviennent des exploitations minières par la suite. Des dépenses importantes sont nécessaires pour établir les réserves de minerai, élaborer les procédés métallurgiques et construire l'installation minière sur un site particulier. Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les

13.0 BUSINESS RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

Property titles

According to the mining Act and regulations of the Province of Quebec, to renew its claims, the Company must incur a minimum of exploration expenditures and must pay the Quebec government a rent per claim for every 2 years renewal period. As of the date of this MD&A, all the claims have been renewed and there is no amounts payable until 2026. As at the date of this management report, the accumulated credits on the properties owned by the Company to renew its claims total approx. \$6,572,985.

Additional funding

In the future, additional funds will be required to finance exploration or development work on the Crater Lake project and the commercialisation efforts of its alloys, to pay the renewal of its exploration rights forming the Crater Lake property and to cover the costs of managing the Company. The principal sources of funds available to the Company are the issuance of additional shares, borrowing money or selling interests in its properties. There can be no assurance that the Company's efforts to arrange additional financing on terms satisfactory to the Company will be successful. Furthermore, fluctuations in the global price of scandium, the potential growth of the scandium and Al-Sc alloys markets and many other factors beyond the Company's control could adversely affect the financing efforts necessary for the Company's proper operations.

Conditions of the industry in general

The exploration and development of mineral resources, including construction, start-up and operation of a mine, involves significant risks that even an allied neat evaluation with experience and know-how cannot avoid. Although the discovery of a deposit can prove extremely lucrative, few properties where exploration and development work are carried out become producing mines thereafter. Important expenditures are necessary to establish ore reserves, to work out the metallurgical processes and to build the mining plant on a particular site. It is impossible

programmes d'exploration et de développement envisagés par la Société résulteront en une exploitation minière rentable.

Les activités minières comportent un degré élevé de risque. Les activités de la Société sont assujetties à tous les dangers et les risques généralement associés aux activités de prospection et de mise en valeur, y compris des formations géologiques inhabituelles et imprévues, des explosions, des effondrements, des inondations ou d'autres situations qui peuvent se produire pendant le forage et l'enlèvement de la roche et qui pourraient entraîner des dommages physiques, matériels ou environnementaux et, éventuellement, une responsabilité juridique.

Protection et conservation de la propriété intellectuelle

Le succès de la Société pourrait dépendre en partie de sa capacité à protéger et à conserver ses droits de propriété intellectuelle. La Société a déterminé des marchés d'intérêts particuliers pour les alliages de scandium. Le 23 septembre 2024, la Société annonçait le dépôt auprès du Bureau des brevets et des marques des États-Unis, d'une demande de brevet provisoire intitulé "Aluminum alloy powders for additive manufacturing. Methods of producing the same and uses thereof". En plus de faire progresser son projet de scandium et terres rares Crater Lake, la Société a développé deux alliages d'aluminium scandium (Al-Sc) et leurs poudres, spécifiquement pour des applications de fabrication additive (impression 3D) en collaboration avec l'Université McMaster, Ontario, Canada. Cela a résulté en un important corpus de propriété intellectuelle, développé au cours des 3 dernières années.

Menaces à la sécurité informatique

La Société se fie au fonctionnement sûr et adéquat de systèmes informatiques dans la conduite de ses activités. L'accès à ces systèmes et la sécurité de ceux-ci sont essentiels aux activités de la Société. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes attribuables à divers facteurs, incluant, mais sans s'y limiter, des coupures de câbles; des dommages causés aux installations matérielles; des catastrophes naturelles; des actes de terrorisme; un incendie; une perte de puissance; le piratage informatique, des cyberattaques et d'autres violations de la sécurité de l'information; la non-conformité de tiers fournisseurs de services; des virus informatiques; le vandalisme et le vol. Les activités de la Société sont également tributaires de la maintenance, de la mise à niveau et du remplacement en temps opportun des réseaux, du matériel, des systèmes informatiques et des logiciels. Les systèmes qui sont déployés peuvent ne pas être suffisants pour prévenir la perte de données en raison de l'évolution rapide des cyber-menaces.

La Société pourrait devoir investir de plus en plus dans de meilleurs systèmes, des logiciels et dans le recours à des consultants pour revoir périodiquement les cyber-risques dynamiques et pour s'y adapter et y répondre adéquatement ou pour étudier et corriger les vulnérabilités en matière de sécurité. Chacun de ces facteurs ainsi que d'autres événements pourraient causer des pannes des systèmes informatiques, des retards et/ou une augmentation des dépenses d'investissement. Toute défaillance des systèmes informatiques de la Société pourrait se traduire par des retards d'exploitation, une atteinte à l'information confidentielle, exclusive ou sensible, aux renseignements personnels et aux données de tiers, la perte ou la divulgation de cette information, de ces renseignements ou de ces données ou encore la destruction ou la corruption de données. Par conséquent, toute défaillance des systèmes informatiques ou d'un élément de ceux-ci pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation, l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, de même que sur le respect de ses obligations contractuelles, sa conformité aux lois applicables et d'éventuelles poursuites ou procédures de mise à exécution de la réglementation. Elle pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

to provide assurance to the effect that the exploration and development programs contemplated by the Company will generate a profitable mine.

The mining activities comprise a high level of risks. The activities of the Company are subject to all the dangers and the risks usually dependent on the exploration and the development, including the unusual and unforeseen geological formations, explosions, collapses, floods and other situations which can occur during drilling and the removal of material and of which any could cause physical or material or environmental injuries and, possibly, legal responsibility.

Protection and conservation of its intellectual property

The Company's success may depend in part on its ability to protect and maintain its intellectual property rights. The Company has identified markets of particular interest for scandium alloys. On September 23, 2024, the Company announced the filing with the United States Patent and Trademark Office of a provisional patent application entitled "Aluminum alloy powders for additive manufacturing. Methods of producing the same and uses thereof". In addition to advancing its Crater Lake scandium and rare earth project, the Company has developed two aluminum scandium alloys (Al-Sc) and their powders, specifically for additive manufacturing (3D printing) applications in collaboration with the McMaster University, Ontario, Canada. This has resulted in a significant body of intellectual property developed over the last 3 years.

Information Systems Security Threats

The Corporation relies on secure and adequate operations of information technology systems in the conduct of its activities. Access to and the security of the information technology systems are critical to the Corporation's operations. These systems are subject to disruption, damage or failure from a variety of sources, including, but not limited to, cable cuts; damage to physical plants; natural disasters; terrorism; fire; power loss; hacking, cyber-attacks and other information security breaches; noncompliance by third party service providers; computer viruses; vandalism and theft. The Corporation's operations also depend on the timely maintenance, upgrade and replacement of networks, equipment, information technology systems and software. The systems that are in place may not be enough to guard against loss of data due to the rapidly evolving cyber threats.

The Corporation may be required to increasingly invest in better systems, software, and use of consultants to periodically review and adequately adapt and respond to dynamic cyber risks or to investigate and remediate any security vulnerabilities. Any of these and other events could result in information system failures, delays and/or increase in capital expenses. Failures in the Corporation's information technology systems could translate into operational delays, compromising, loss or disclosure of confidential, proprietary, personal or sensitive information and third-party data, or destruction or corruption of data. Accordingly, any failure of information systems or a component of information systems could adversely impact the Corporation's reputation, business, financial condition and results of operations, as well as compliance with its contractual obligations, compliance with applicable laws, and potential litigation and regulatory enforcement proceedings. Information technology systems failures could also materially adversely affect the effectiveness of the Corporation's internal controls over financial reporting.

Médias sociaux, intelligence artificiel (I.A.) et autres applications Web

En raison des médias sociaux et d'autres applications Web, les sociétés courent de nos jours un risque accru de perdre le contrôle sur la manière dont elles sont perçues. Des atteintes à la réputation de la Société peuvent résulter de la survenance réelle ou supposée de certains événements, et y compris toute publicité négative, qu'elle soit vraie ou non. Bien que la Société accorde une grande importance à la protection de son image et de sa réputation, elle n'exerce aucun contrôle direct sur la façon dont elle est perçue par les autres. La perte de réputation peut mener à des difficultés en lien avec l'établissement et le maintien de relations avec la communauté, diminuer la confiance des investisseurs et entraver la capacité globale de la Société à faire avancer ses projets, ce qui aurait une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

Règlementations environnementale et gouvernementale

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois fédérales, provinciales et locales qui ont trait à la prospection et à la mise en valeur, aux impôts, aux normes du travail, aux maladies professionnelles et à la sécurité au travail, à la sécurité dans les mines, aux substances toxiques, à la protection de l'environnement et à d'autres sujets. Les activités de mise en valeur sont soumises à des mesures législatives et réglementaires aux niveaux fédéral, provincial et local en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière afin de contrôler les rejets d'eaux usées et de forcer les participants à rendre compte des contrôles à cet égard auprès des autorités légitimes, de réduire ou d'éliminer les effets de certaines activités de production, d'extraction et de traitement, lesquelles peuvent par la suite entraîner des dépôts sur le sol ou des rejets dans l'air ou l'eau, de mener à terme les travaux de remise en état des propriétés minières, de contrôler les déchets et les matières dangereuses et de réduire les risques d'accident industriels. Le défaut de se conformer aux mesures législatives susmentionnées peut entraîner des amendes importantes et d'autres pénalités.

Lois anti-corruption

Les activités de la Société sont régies par plusieurs paliers gouvernementaux et sont assujetties à des interactions avec ces administrations. La Société est tenue de se conformer à des lois anti-corruption, dont le Code criminel et la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers. Les dernières années ont vu augmenter la fréquence et la sévérité des amendes imposées en application de ces lois, ce qui a accru la surveillance et la sanction des entreprises coupables de violations des lois anticorruption. Il est à noter que les entreprises sont responsables non seulement des agissements de leurs employés, mais aussi de ceux de leurs entrepreneurs et tiers mandataires. Même si la Société a pris des mesures pour atténuer ces risques, y compris l'adoption par le Conseil d'une politique d'entreprise (dont un exemplaire est affiché sur son site Web), ainsi que l'implantation de programmes de formation et de politiques visant à assurer le respect de ces lois, il est possible que ces mesures n'assurent pas efficacement que la Société, ses employés, ses entrepreneurs et ses tiers mandataires se conforment strictement à ces lois. Si la Société devient partie à une action en justice ou se trouve en situation de non-respect de ces lois, elle serait assujettie à des amendes, des peines et/ou des sanctions importantes, ce qui pourrait avoir des effets défavorables importants sur la réputation, les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Changements climatiques

Les changements climatiques sont une préoccupation à l'échelle mondiale et présentent non seulement un risque lié au climat, mais aussi le risque que les mesures législatives et les traités adoptés par les gouvernements en la matière fassent augmenter les coûts et, par le fait même, pouvant réduire la rentabilité de nos activités.

Le gouvernement du Canada a adopté plusieurs mesures législatives en lien avec les changements climatiques. Il semble probable que ces

Social Media, Artificial Intelligence (A.I.) and Other Web-Based Applications

As a result of social media and other web-based applications, companies today are at much greater risk of losing control over how they are perceived. Damage to the Corporation's reputation can be the result of the actual or perceived occurrence of any number of events, and could include any negative publicity, whether true or not. Although the Corporation places a great emphasis on protecting its image and reputation, it does not ultimately have direct control over how it is perceived by others. Reputation loss may lead to increased challenges in developing and maintaining community relations, decreased investor confidence and act as an impediment to the Corporation's overall ability to advance its projects, thereby having a material adverse impact on the Corporation's business, financial condition or results of operations.

Governmental and Environmental Regulations

The activities of the Company are subject to various federal, provincial and local laws, which relate to the exploration and development, taxes, standards of work, diseases and the occupational safety, the safety in mines, toxic substances, the protection of the environment and others. The development is subject to legislative measures and laws with the federal, provincial and local levels relating to the protection of the environment. These laws impose high standards on the mining industry, in order to control the rejects of waste water and to force the participants to account for such controls to the lawful authorities, to reduce or eliminate the impact that are generated by certain production activities; extraction and of treatment and which are later on deposited on the ground or are rejected into the air or the water, to complete work of restoration of the mining properties, to control dangerous waste and materials and to reduce the risk of industrial accidents. The defect to conform to the above-mentioned legislative measures can involve important fines and other penalties.

Anti-Corruption Laws

The Corporation's operations are governed by, and involve interactions with, many levels of governments. The Corporation is required to comply with anti-corruption and anti-bribery laws, including the Criminal Code and the Corruption of Foreign Public Officials Act (CFPOA). In recent years, there has been a general increase in both the frequency of enforcement and the severity of penalties under such laws, resulting in greater scrutiny and punishment to corporations convicted of violating anti-corruption and anti-bribery laws. Furthermore, a corporation may be found liable for violations by not only its employees, but also by its contractors and third-party agents. Although the Corporation has adopted steps to mitigate such risks, including the adoption of a corporate policy by the Board (a copy of which is posted on its website) as well as the implementation of training programs and policies to ensure compliance with such laws, such measures may not always be effective in ensuring that the Corporation, its employees, contractors or third-party agents will comply strictly with such laws. If the Corporation finds itself subject to an enforcement action or is found to be in violation of such laws, this may result in significant penalties, fines and/or sanctions imposed on the Corporation resulting in a material adverse effect on the Corporation's reputation, business, financial condition and results of operations.

Climate Change

Climate change is an international concern and, as a result, poses risk of both climate changes and government policy in which governments are introducing climate change legislation and treaties that could result in increased costs, and therefore, could decrease profitability of the Corporation's operations.

The Canadian government has established a number of policy measures in response to concerns relating to climate change. The impacts of these

mesures auront pour effet d'accroître le coût des combustibles fossiles, de l'électricité et du transport, de restreindre le seuil des émissions industrielles, d'imposer des coûts supplémentaires pour les émissions excédant les niveaux permis et d'accroître le coût de la surveillance et de la présentation d'information. La nécessité de se conformer à ces exigences pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les résultats d'exploitation de la Société.

À l'heure actuelle, le risque réglementaire de la Société associé aux changements climatiques concerne surtout ses obligations en vertu du mécanisme de négociation du marché québécois du carbone. La sensibilisation accrue de la population à la question des changements climatiques mondiaux pourrait donner lieu à l'adoption de nouvelles exigences législatives ou réglementaires visant à réduire ou à atténuer les effets des émissions de GES. Si la tendance à la réglementation accrue se maintient, la Société estime que le coût de son exploitation pourrait augmenter.

En outre, les risques matériels liés aux changements climatiques pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. Les bouleversements climatiques à l'échelle mondiale pourraient exacerber certaines des menaces pesant sur la Société, notamment la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques, les pénuries de ressources, les changements dans la configuration et l'intensité des pluies et des tempêtes, les pénuries d'eau et les changements de température, phénomènes qui pourraient interrompre nos activités, endommager nos infrastructures ou nos propriétés, occasionner des risques financiers pour nos activités ou avoir une autre incidence défavorable significative sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière ou nos liquidités. La Société pourrait devoir engager des coûts importants pour composer avec ces événements pendant leur déroulement, pour assurer la reprise des activités par la suite et possiblement pour modifier les caractéristiques des infrastructures actuelles ou futures afin d'éviter de subir de nouveau ces événements. Les changements climatiques pourraient également perturber nos activités en nuisant à la disponibilité et au coût du matériel nécessaire à l'exploitation minière et pourraient faire grimper le coût des assurances et d'autres coûts d'exploitation.

Obligations d'une société cotée en bourse

En tant que société cotée en bourse, la Société est assujettie à des règles et règlements qui évoluent et sont promulgués par un certain nombre d'organismes gouvernementaux et autoréglementés, notamment les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la TSX-V et l'International Accounting Standards Board qui régissent la gouvernance d'entreprise et la réglementation en matière d'information à fournir au public. Ces règles et règlements continuent d'évoluer en étendue et en complexité, ce qui crée de nombreuses nouvelles obligations, augmentant les coûts d'observation et le risque de nonobservation. Les efforts de la Société en matière d'observation de ces règles et obligations pourraient se traduire par une hausse généralisée des charges générales et administratives et par un réaménagement du temps et de l'attention de la direction au détriment du financement, du développement, des opérations et, éventuellement, des activités productrices de revenus.

Risque lié à l'assurance

Toutes les industries font face à des risques importants qui pourraient entraîner des dommages aux biens et aux installations ou leur destruction, des blessures ou des décès, des dommages à l'environnement et la pollution, des retards dans la production, l'expropriation d'actifs et la perte du titre de propriété des claims miniers et du bail minier. Rien ne garantit qu'une assurance pour couvrir les risques auxquels les activités de la Société sont soumises sera disponible ni, si elle l'est, qu'elle le sera selon des primes raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société pourrait être tenue responsable de la pollution ou pour les autres risques contre lesquels elle ne pourrait pas être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas être assurée, compte tenu du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. La Société souscrit actuellement à une assurance ayant des fourchettes de couverture qu'elle estime conformes aux pratiques du secteur pour des sociétés à un stade semblable de

measures will most likely be to increase costs for fossil fuels, electricity and transportation; restrict industrial emission levels; impose added costs for emissions in excess of permitted levels; and increase costs for monitoring and reporting. Compliance with these initiatives could have a material adverse effect on the Corporation's results of operations.

The Corporation's current regulatory risks associated with climate change mainly fall under its obligations under the Québec carbon market trading scheme. Increased public awareness and concern regarding global climate change may result in more legislative and/or regulatory requirements to reduce or mitigate the effects of GHG emission. If the current trend of increasing regulation continues, this may result in the increase of costs of the operations of the Corporation.

In addition, the physical risks of climate change may also have an adverse effect on the operations of the Corporation. Global climate change could exacerbate certain of the threats facing the Corporation's business, including the frequency and severity of weather-related events, resource shortages, changes in rainfall and storm patterns and intensities, water shortages and changing temperatures, which can disrupt the Corporation's operations, damage its infrastructure or properties, create financial risk to Corporation's business or otherwise have a material adverse effect on its results of operations, financial position or liquidity. These may result in substantial costs to respond during the event, to recover from the event and possibly to modify existing or future infrastructure requirements to prevent recurrence. Climate changes could also disrupt the Corporation's operations by impacting the availability and cost of materials needed for mining operations and could increase insurance and other operating costs.

Public Company Obligations

As a publicly listed corporate entity, the Corporation is subject to evolving rules and regulations promulgated by a number of governmental and self-regulated organizations, including the Canadian Securities Administrators (CSA), the TSX-V, and the International Accounting Standards Board, which govern corporate governance and public disclosure regulations. These rules and regulations continue to evolve in scope and complexity creating many new requirements, which increase compliance costs and the risk of non-compliance. The Corporation's efforts to comply with these rules and obligations could result in increased general and administration expenses and a diversion of management time and attention from financing, development, operations and, eventually, revenue-generating activities.

Insurance Risk

Any industries are subject to significant risks that could result in damage to or destruction of property and facilities, personal injury or death, environmental damage and pollution, delays in production, expropriation of assets and loss of title to mining claims and mining lease. No assurance can be given that insurance to cover the risks to which the Corporation's activities are subject will be available at all or at commercially reasonable premiums. Therefore, the Corporation could be held responsible for pollution or for other risks against which it could not be insured or against which it could choose not to be insured, given the high cost of the premiums or for other reasons. The Corporation currently maintains insurance within ranges of coverage that it believes to be consistent with industry practice for companies of a similar stage of development. The Corporation carries liability insurance with respect to its exploration and development operations, including certain limited

développement. La Société souscrit à une assurance responsabilité à l'égard de ses activités d'exploration et d'exploitation, y compris certaines couvertures limitées contre l'atteinte à l'environnement. Un paiement en cas d'une telle responsabilité réduirait les fonds dont la Société dispose. Si la Société n'est pas en mesure de financer intégralement le coût des mesures pour remédier à un problème environnemental, elle pourrait devoir suspendre ses activités ou prendre d'onéreuses mesures de conformité provisoires jusqu'à l'achèvement d'une réparation permanente. Le versement de sommes à cet égard pourrait également entraîner la perte d'actifs de la Société.

Risques d'actions en justice et risques non assurables

La Société pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne pouvait pas être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer étant donné le coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de montants exigibles à cet égard pourrait entraîner la perte d'actifs de la Société.

Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs et dirigeants de la Société assumant des fonctions d'administrateurs ou de dirigeants d'autres sociétés impliquées dans la prospection et la mise en valeur de ressources minérales. De telles responsabilités pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts. Toute décision concernant la Société qui sera prise par ces administrateurs et dirigeants le sera en conformité avec leurs devoirs et obligations d'agir de manière équitable et de bonne foi envers la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs et dirigeants déclareront leurs intérêts et s'abstiendront de voter sur toute question qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

Permis, licences et autorisations

Les activités de la Société exigent l'obtention en temps opportun et le maintien de permis et de licences délivrés par diverses autorités gouvernementales. La Société juge qu'elle détient tous les permis et toutes les licences nécessaires aux activités qu'elle exerce actuellement, en conformité avec les lois et règlements applicables. Tout changement apporté aux lois et règlements pourrait se répercuter sur ces permis et licences. Rien ne garantit que la Société puisse obtenir tous les permis et toutes les licences nécessaires à la poursuite de ses activités minières, à la construction de mines ou d'installations minières.

Dépendance à l'égard de la direction

La Société est dépendante de certains membres de son personnel de direction. La perte de leurs services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société.

Flux de trésorerie d'exploitation négatif

La Société n'a aucun historique de revenus matériels provenant de ses activités. Durant les exercices financiers terminés les 31 août 2025 et 31 août 2024, la Société a enregistré un flux de trésorerie négatif provenant de ses activités d'exploitation. Sa trésorerie représentait respectivement 397 364 \$ et 101 956 \$ au 31 août 2025 et 31 août 2024. La Société s'attend à maintenir, pour un avenir prévisible, des flux de trésorerie négatifs provenant de ses activités.

Continuité d'exploitation et risque d'insolvabilité

Les états financiers annuels de la Société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, selon laquelle il est présumé que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles arriveront à échéance dans un avenir prévisible dans le cours normal des activités.

La Société ne possède pas de sources actuelles de financement garanti ou d'entrées de trésorerie ou dans l'éventualité où elle contracte tout dettes ou des facilités de couverture et l'incapacité de générer des revenus de ses activités avec succès entraînerait l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

environmental liability insurance coverage. The payment of any such liabilities would reduce the funds available to the Corporation. If the Corporation is unable to fully fund the cost of remedying an environmental problem, it might be required to suspend operations or enter into costly interim compliance measures pending completion of a permanent remedy. The payment of sums in this respect could also involve the loss of the assets of the Corporation.

Risks of lawsuits and no insurable risks

The Company could be held responsible for pollution or for other risks against which it could not be insured or against which it could choose not to be insured, given the high cost of the premiums or for other reasons. The payment of sums in this respect could involve the loss of the assets of the Company.

Conflicts of interest

Some of the directors and officers of the Company are engaged as directors or officers of other Company's involved in the exploration and development of mineral resources. Such engagement could result in conflicts of interest. Any decision taken by these directors and officers and involving the Company will be in conformity with their duties and obligations to compromise in an equitable way and in good faith with the Company and these other corporations. Moreover, these directors and officers will declare their interests and will abstain to vote on any question which could give place to a conflict of interest.

Permits, licences and authorizations

The activities of the Company require obtaining on a timely manner and maintaining permits and licences from various governmental authorities. The Company considers that it holds all the permits and licences required for the activities it currently carries on, in accordance with the relevant laws and by-laws. Changes brought to the laws and regulations could affect these permits and licences. Nothing guarantees that the Company can obtain all the permits and all the necessary licences in order to continue its mining activities, to build mines or mining plants and to begin the exploitation of its property.

Dependence on the management

The Company is dependent towards certain persons of its management. The loss of their services could have an unfavourable impact on the Company.

Negative Operating Cash-Flow

The Corporation has no history of material revenues from its operating activities. During the fiscal years ended August 31, 2025 and August 31, 2024, the Corporation had negative cash flows from operating activities. The Corporation's cash amounted to \$397,364 and \$101,956 as at August 31, 2025 and August 31, 2024, respectively. The Corporation anticipates it will continue to have, for a foreseeable future, negative cash flow from its operating activities.

Going concern and insolvency risk

The Company's financial statements have been prepared on a going concern basis, which assumes that the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of business as they come due into the foreseeable future.

The Company does not currently have guaranteed sources of funding or cash flow to repay indebtedness that it intends to incur under the Bond Offering and the Stream Facility or in the event it enters into any permitted working capital or permitted hedging facilities and the inability to successfully generate revenues from operations would cast significant doubt as to the Company's ability to continue as a going concern.

Niveau d'endettement élevé

Le niveau d'endettement de la Société pourrait avoir des conséquences défavorables en raison des facteurs suivants, qui pourraient l'affecter : (i) une difficulté accrue à satisfaire aux obligations en matière d'endettement, (ii) une moins grande capacité à obtenir du financement additionnel pour financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, les acquisitions ou les autres frais généraux au cours des périodes à venir, (iii) la nécessité d'affecter une partie importante des flux de trésorerie de la Société aux paiements requis au titre du service de la dette, le cas échéant, au lieu de les utiliser à d'autres fins, réduisant du coup le montant des flux de trésorerie disponibles pour le financement du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, des acquisitions et des autres frais généraux, (iv) une plus grande vulnérabilité à un ralentissement économique général et à une conjoncture du secteur défavorable, (v) une moins grande flexibilité pour réagir rapidement aux changements au sein du secteur d'activité, (vi) un positionnement de la Société moins favorable que celui de sociétés concurrentes moins endettées, et (vii) une augmentation du coût du financement par emprunt.

La capacité de la Société à effectuer les paiements exigibles prévus aux termes des obligations liées à ses emprunts ou à refinancer sa dette est tributaire de sa situation financière et de sa performance à ce moment, lesquelles dépendent de la conjoncture économique et des conditions de concurrence qui prévalent, ainsi que de certains facteurs financiers, commerciaux, législatifs, réglementaires ou autres, qui sont indépendants de la volonté de la Société. La Société pourrait être incapable de générer ou de maintenir un niveau suffisant de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour remplir les obligations liées à ses emprunts ou être incapable de refinancer sa dette, ou de le faire selon des modalités commerciales raisonnables, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

La Société ne peut garantir qu'elle générera des flux de trésorerie suffisants pour lui permettre d'honorer les obligations liées à ses engagements. Si les flux de trésorerie et les ressources en capital ne sont pas suffisants pour financer le service de la dette, le cas échéant, la Société pourrait être confrontée à d'importants problèmes de liquidités et se voir dans l'obligation de réduire ou de reporter des investissements, d'obtenir du financement par capitaux d'emprunt ou par capitaux propres supplémentaire ou de refinancer sa dette. Si la Société n'est pas en mesure d'effectuer les paiements exigibles prévus sur sa dette, elle pourrait se trouver en cas de défaut.

Entente avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach

Le 22 avril 2024, la Société a annoncé qu'elle avait signé une entente de pré-développement avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach concernant son projet de scandium et de terres rares Crater Lake au Québec, Canada.

Cette entente permettra de réaliser les activités de pré-développement sur la propriété Crater Lake jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité positive conforme au règlement NI 43-101 soit complétée.

L'entente établit une base de communications collaboratives entre les parties pour faciliter la consultation de la Société avec la Nation Naskapi afin de garantir que toutes les activités d'exploration et de pré-développement sur le territoire traditionnel des Naskapis, au sein de Nuchimiyuschiy soient menées pour le bénéfice mutuel de la Nation Naskapi et de la Société, tout en reconnaissant l'importance de l'environnement et du territoire traditionnel naskapi ainsi que les droits autochtones et issus de traités associés de la Nation Naskapi et de ses membres. La mine de scandium et de terres rares de Crater Lake, le transport du concentré et son usine de traitement métallurgique affecteront les territoires d'autres communautés. La Société s'engage à inclure toutes les parties intéressées à discuter de ses activités de pré-développement.

L'entente actuelle n'inclut pas la construction, l'exploitation ou la fermeture de toute mine, usine de traitement ou installation connexe, qui seront traités dans un accord de participation socio-économique (« SEPA »),

Significant Level of Indebtedness

The Corporation's degree of leverage could have adverse consequences for the Corporation, due to the following factors that may affect the Corporation: (i) increased difficulty in satisfying obligations with respect to indebtedness; (ii) limitations on the ability to obtain additional financing to fund future working capital, capital expenditures, acquisitions or other general corporate requirements; (iii) requirements that a substantial portion of the Corporation's cash flows be dedicated to debt service, if any, payments instead of other purposes, thereby reducing the amount of cash flows available for working capital, capital expenditures, acquisitions and other general corporate purposes; (iv) increased vulnerability to general adverse economic and industry conditions; (v) decreased flexibility in planning for and reacting to changes in the industry in which it competes; (vi) placing the Corporation at a disadvantage compared to other, less leveraged competitors; and (vii) increased cost of borrowing.

The Corporation's ability to make scheduled payments on or refinance its debt obligations, depends on the Corporation's financial condition and operating performance at that time, which are subject to prevailing economic and competitive conditions and to certain financial, business, legislative, regulatory and other factors beyond its control. The Corporation may be unable to generate or maintain a level of sufficient cash flows from operating activities to satisfy its debt obligations or to refinance its indebtedness on commercially reasonable terms or at all, which would have a material adverse effect on the Corporation's financial condition and results of operations.

The Corporation can provide no assurance that it will achieve sufficient future cash flow to satisfy its debt obligations. If cash flows and capital resources are insufficient to fund the debt service obligations, if any, the Corporation could face substantial liquidity problems and could be forced to reduce or delay investments, seek additional debt or equity capital or restructure or refinance indebtedness. If the Corporation cannot make scheduled payments on its debt, the Corporation could be in default.

Agreement with the Naskapi Nation of Kawawachikamach

On April 22, 2024, the Company announced that it had signed a Pre-Development Agreement with the Naskapi Nation of Kawawachikamach concerning the Company's Crater Lake scandium and rare earth project in Quebec, Canada.

This agreement allows for pre-development activities to be undertaken on the property until a positive feasibility study compliant to NI 43-101 regulation is completed.

This agreement establishes a foundation for collaborative communications between the parties to facilitate the Company's consultation with Naskapi Nation to ensure that any exploration and pre-development activities within Nuchimiyuschiy are conducted for the mutual benefit of Naskapi Nation and the Company, while recognizing the importance of the environment and Naskapi traditional territory and the associated indigenous and treaty rights of the Naskapi Nation and its members. The Crater Lake scandium and rare earth mine, concentrate transportation and metallurgical processing will affect the territories of other communities. The Company is committed to include all interested parties in discussions concerning its pre-development activities.

The actual pre-development agreement does not include the construction, operation or decommissioning of any mine, mill or related facility, which will be dealt with in a Socio-Economic Participation

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées
le 31 août 2025

communément appelé entente sur les impacts et avantages (« IBA ») laquelle sera négociée et conclue préalablement à la construction potentielle par la Société d'une mine et à l'octroi éventuel des autorisations nécessaires par les autorités compétentes.

Aucune intention actuelle de verser des dividendes en espèces

La Société n'a actuellement aucune intention de verser des dividendes en espèces dans un avenir prévisible. Toute décision de déclarer et de verser des dividendes à l'avenir sera prise au gré du conseil d'administration et dépendra, notamment, des résultats financiers de la Société, de ses besoins de trésorerie, des restrictions contractuelles dont elle fait l'objet et d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents. En outre, la capacité de la Société de verser des dividendes peut être limitée par des engagements aux termes de dettes impayées actuelles et futures que la Société ou ses filiales peuvent contracter. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne recevoir aucun rendement sur un investissement dans les titres de la Société, à moins qu'ils ne vendent les titres à un prix supérieur au prix payé pour ceux-ci.

Volatilité du cours des actions et cours des actions ordinaires

Le cours des actions des sociétés du secteur primaire a tendance à être volatile. Les fluctuations du prix mondial du scandium, la croissance potentielle des marchés du scandium et des alliages Al-Sc et bon nombre d'autres éléments qui sont indépendants de la volonté de la Société pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de la Société.

Rien ne saurait garantir qu'un marché actif pour les actions ordinaires de la Société sera maintenu après tout placement de titres. Les titres de sociétés ayant une plus petite capitalisation ont subi une volatilité considérable par le passé, souvent en raison de facteurs non liés au rendement financier ou aux perspectives des sociétés touchées. Ces facteurs comprennent les nouveaux développements de l'économie mondiale et les perceptions du marché quant à l'attrait de certains secteurs. Rien ne saurait garantir que des fluctuations continues du cours n'auront pas lieu. Si un marché actif pour les actions ordinaires de la Société ne se maintient pas, la liquidité du placement d'un acquéreur pourrait être limitée. Si un tel marché ne s'établit pas, les acquéreurs pourraient perdre la totalité de leur placement dans les actions ordinaires de la Société.

En conséquence de ces facteurs, le cours des actions ordinaires à tout moment pourrait ne pas refléter avec exactitude la valeur à long terme de la Société. Des recours collectifs en valeurs mobilières ont souvent été intentés contre des sociétés à la suite de périodes de volatilité des cours de leurs titres. La Société pourrait dans l'avenir être la cible de recours similaires. Des litiges relatifs aux valeurs mobilières pourraient entraîner des coûts et des dommages-intérêts considérables, et également détourner l'attention de la direction de la gestion des affaires de la Société, de même que ses ressources financières.

Dilution

L'obtention de financement additionnel nécessaire pour poursuivre le développement et l'exploitation de la Société pourrait peut-être nécessiter l'émission de nouveaux titres. L'émission de titres additionnels et l'exercice de bons de souscription d'actions ordinaires, d'options d'achat d'actions et d'autres titres convertibles aura pour effet de diluer la part des capitaux propres des personnes qui détiennent ou achètent des actions ordinaires.

Risques fiscaux

La Société se finançait en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs et dans un tel cas, la Société devra indemniser chaque souscripteur d'actions accréditives pour tout impôt supplémentaire.

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended
August 31, 2025

Agreement ("SEPA"), also commonly known as an Impact and Benefit Agreement ("IBA") which will be negotiated and concluded prior to the implementation by the Company of the potential mine and the potential granting of authorizations issued by the authorities having jurisdiction.

No current plans to pay cash dividends

The Company has no current plans to pay any cash dividends for the foreseeable future. Any decision to declare and pay dividends in the future will be made at the discretion of the Board of Directors and will depend on, among other things, the Company's financial results, cash requirements, contractual restrictions and other factors that the Board of Directors may deem relevant. In addition, the Company's ability to pay dividends may be limited by covenants of any existing and future outstanding indebtedness that the Company or its subsidiaries incur. As a result, investors may not receive any return on an investment in the Company's securities unless they sell the securities for a price greater than that which they paid for them.

Volatility of Share Price and Market Price of the Common Shares

The price of the shares of resource companies tends to be volatile. Fluctuations in the world price of scandium, the potential growth of the scandium and Al-Sc alloys markets and many other elements beyond the control of the Corporation could materially affect the price of the common shares of the Corporation.

There can be no assurance that an active market for the common shares of the Corporation will be sustained after any offering of securities. Securities of companies with smaller capitalizations have experienced substantial volatility in the past, often based on factors unrelated to the financial performance or prospects of the companies involved. These factors include global economic developments and market perceptions of the attractiveness of certain industries. There can be no assurance that continuing fluctuations in price will not occur. If an active market for the common shares of the Corporation does not continue, the liquidity of a purchaser's investment may be limited. If such a market does not develop, purchasers may lose their entire investment in the common shares of the Corporation.

As a result of any of these factors, the market price of the common shares of the Corporation at any given point in time may not accurately reflect the long-term value of the Corporation. Securities class-action litigation often has been brought against companies following periods of volatility in the market price of their securities. The Corporation may in the future be the target of similar litigation. Securities litigation could result in substantial costs and damages and also divert management's attention and resources.

Dilution

Additional financing needed to continue funding the development and operation of the Company may require the issuance of additional securities of the Company. The issuance of additional securities and the exercise of common share purchase warrants, options and other convertible securities will result in dilution of the equity interests of any persons who are or may become holders of common shares.

Tax Risks

The Corporation was partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Corporation will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Corporation has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities could have negative tax consequences for investors and, in such an event, the Corporation will have to indemnify each flow-through share subscriber for any additional taxes.

Énoncés prospectifs

Les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent de nombreuses hypothèses, des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes, tant généraux que spécifiques, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs ou de contribuer à la possibilité que les prédictions, prévisions ou projections se révèlent inexactes de façon importante.

Poursuites et procédures judiciaires

Comme la plupart des entreprises, la Société est exposée aux menaces de poursuites et pourrait être impliquée dans des différends avec d'autres parties qui pourraient déboucher sur des poursuites et d'autres procédures. Les activités de la Société sont exposées au risque que des poursuites soient intentées par des employés, des syndicats, des entrepreneurs, des détenteurs de la dette, des prêteurs, des fournisseurs, des partenaires de coentreprises futurs, des actionnaires, des organismes gouvernementaux ou d'autres personnes notamment dans le cadre de recours privés, de recours collectifs, de recours administratifs et de recours réglementaires et autres.

Dans tous les cas, l'issue des poursuites ou d'autres procédures judiciaires dans lesquelles la Société pourrait être impliquée, notamment les recours réglementaires, est difficile à évaluer ou à quantifier. Les demandeurs peuvent tenter d'obtenir le remboursement d'importants montants ou de montants indéterminés, et l'ampleur des pertes possibles liées à ces poursuites peut demeurer inconnue pendant de longues périodes. Les coûts de défense et de règlement peuvent être importants, même en ce qui a trait aux poursuites sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de litige, celui-ci pourrait exiger que la direction de la Société y consacre une quantité considérable de temps et d'efforts et obliger la Société à verser d'importants honoraires juridiques. Rien ne garantit que le règlement d'une poursuite judiciaire future donnée n'aura pas d'incidence négative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

14.0 ÉVENTUALITÉS**Actions accréditives**

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière à la première des deux dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs ;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a fait l'objet d'un audit fiscal couvrant les années 2019 à 2022. À la suite de cet audit fiscal, certaines dépenses accréditives ont été jugées non admissibles à titre de frais d'exploration. En conséquence, la Société a comptabilisé une provision de 145 968 \$ dans les comptes créditeurs et charges à payer pour couvrir l'impact fiscal de ces dépenses refusées pour les investisseurs concernés. Un montant additionnel de 12 975 \$ a été comptabilisé comme intérêts courus pour la période de douze mois terminée le 31 août 2025.

Forward-Looking Statements

Investors are cautioned not to place undue reliance on forward-looking statements. By their nature, forward-looking statements involve numerous assumptions, known and unknown risks and uncertainties, of both a general and specific nature, that could cause actual results to differ materially from those suggested by the forward-looking statements or contribute to the possibility that predictions, forecasts or projections will prove to be materially inaccurate.

Litigation and Other Legal Proceedings

Like most companies, the Corporation is subject to the threat of litigation and may be involved in disputes with other parties in the future which may result in litigation or other proceedings. The Corporation's operations are subject to the risk of legal claims by employees, unions, contractors, debt holders, lenders, suppliers, future joint venture partners, shareholders, governmental agencies or others through private actions, class actions, administrative proceedings, regulatory actions or other litigation.

In any case, the outcome of litigation and other legal proceedings, in which the Corporation may be involved in the future, particularly regulatory actions, is difficult to assess or quantify. Plaintiffs may seek recovery of very large or indeterminate amounts, and the magnitude of the potential loss relating to such lawsuits may remain unknown for substantial periods of time. Defense and settlement costs can be substantial, even with respect to claims that have no merit. Due to the inherent uncertainty of the litigation process, the litigation process could take away from the time and effort of the Corporation's management and could force the Corporation to pay substantial legal fees. There can be no assurance that the resolution of any particular future legal proceeding will not have an adverse effect on the Corporation's financial position and results of operations.

14.0 CONTINGENCIES**Flow-through shares**

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work on the first of the following two dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

Commitments to carry out exploration work that are not respected are subject to a combined rate of 30 % (Canada and Québec).

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have negative tax impact for investors.

During the year ended August 31, 2024, the Company underwent a tax audit covering the years 2019 to 2023. As a result of the tax audit, certain flow-through expenses were deemed ineligible as exploration expenses. Consequently, the Company recorded a provision of \$145,968 in accounts payable and accrued liabilities to cover the tax impact of these disallowed expenses. An additional amount of \$12,975 has been recorded as accrued interest for the interim nine-month period ended August 31, 2025.

Scandium Canada Ltée.

Rapport de Gestion

Pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées
le 31 août 2025

Scandium Canada Ltd.

Management Discussion and Analysis

For the three-month and twelve-month periods ended
August 31, 2025

Il est à noter que la Société a entrepris des démarches pour contester certaines de ces décisions et pour clarifier l'admissibilité des dépenses concernées. Le résultat de ces démarches n'est pas encore connu à la date de clôture des états financiers et pourrait avoir un impact sur le montant de la provision si de nouvelles informations devenaient disponibles.

Au 31 août 2025, la Société avait un solde de 322 694 \$ de dépenses admissibles à engager avant le 31 décembre 2025 par rapport aux placements accréditifs clôturés au cours de la période intermédiaire de douze mois.

15.0 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le règlement « 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société déposeront une attestation de base pour émetteur émergeant à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers et les rapports de gestion accompagnant ces états financiers.

Contrairement à l'attestation complète prévue par le règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent comporte un « avis aux lecteurs » qui précise que le chef de la direction et le chef de la direction financière ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens attribué à ces expressions par le Règlement 52-109.

16.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 17 décembre 2025. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Davantage de renseignements sur la Société peuvent être également trouvés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

(signé/signed) Guy Bourassa

Chef de la direction/
Chief Executive Officer

It should be noted that the Company took steps to challenge certain decisions and clarify the eligibility of the disallowed expenses. The outcome of these actions is not yet determined as of the financial statement date and could potentially impact the provision amount if new information becomes available.

As at August 31, 2025, the Company has a balance of \$322,694 of eligible exploration expenses to incur before December 31, 2025 in connection with the flow-through private placements closed during the nine-month interim period.

15.0 INFORMATION COMMUNICATION CONTROLS AND PROCEDURES

In accordance with national instrument 52-109 – Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings ("NI 52-109"), the Chief Executive Officer ("CEO") and Chief Financial Officer ("CFO") of the Company will file a Venture Issuer Basic Certificate with respect to the financial information contained in the financial statements and respective accompanying Management's Discussion and Analysis.

In contrast to the full certificate under NI 52-109, the Venture Issuer Basic Certification includes a "Note to Reader" stating that CEO and CFO do not make any representations relating to the establishment and maintenance of disclosure controls and procedures and internal control over financial reporting, as defined in NI 52-109.

16.0 ADDITIONAL INFORMATION AND CONTINUOUS DISCLOSURE

This MD&A was prepared as of December 17, 2025. The Company regularly discloses additional information by filing press releases and quarterly financial statements on SEDAR+ (www.sedarplus.ca). More information about the Company can be also found on SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

(signé/signed) Steve Nadeau, CPA

Chef de la direction financière /
Chief Financial Officer